

Entre diagnostic et actions : l'énoncé des dynamiques

Le tableau ci-après permet de visualiser rapidement les différentes étapes essentielles permettant de passer d'une vision statique à une approche dynamique du territoire de l'Ouest Lyonnais. Il s'agit in fine de préciser, au moins à l'échelle du 1/50 000, les correspondances entre les enjeux spécifiques à chaque structure paysagère et les actions du S.O.L. qui en découlent.

Dans le triptique classique des démarches paysagères ou environnementales :

- Protection,
- Gestion,
- Aménagement,

le territoire pourra évoluer vers des démarches «qualité des paysages» construisant de nouvelles spécificités.

La légende ci-contre, reprise dans les cartes détaillées plus loin dans ce document, permet de retrouver l'essentiel des problématiques paysagères qui se posent ou s'exposent sur ce vaste territoire complexe et divers.

IV1 - LES GRANDES «ENTITES» DE PAYSAGE

La définition et la précision des enjeux repose notamment sur la diversité des structures paysagères présentes dans l'Ouest Lyonnais. Ainsi, un «découpage» du territoire est proposé ici, tant pour faciliter la lecture des enjeux, que comme révélateur de spécificités locales.

Ces grandes «entités de paysage» ne sont pas pour autant dénuées de pertinence en termes d'homogénéités de formes rurales que de sensibilités aux évolutions contemporaines.

Ainsi, 8 secteurs sont proposés car partageant un certain nombre de points communs :

- dans le «**Beaujolais et Bassin de l'Arbresle**», l'omniprésence de la vigne se double d'une topographie moins tourmentée que plus au sud, alternance de plateaux réguliers et de vallées moyennes;

- la «**Haute vallée de la Brévenne**» est la véritable grande vallée clairement bordée de crêtes forestières de tout l'ouest lyonnais. L'opposition ubac/adret, la limite de l'influence périurbaine, les implantations de villages et hameaux sur plateau, la prédominance de la polyculture, ..., convergent vers un équilibre paysager original;

- les «**Piémonts de Malval**» sont essentiellement marqués par la rencontre d'un plateau faiblement tourmenté, traversé d'un axe historique important : la Route nationale 7, confronté à une vague d'urbanisation non moins considérable. Toutefois, cet espace est identifiable par l'arrière-plan naturel boisé de la pointe nord de Malval;

- le «**Plateau de Messimy**» dit «intermédiaire» est moins urbanisé que les Piémonts de Malval, alternance de vallons boisés et de plateau fortement marqués par les vergers structurant l'espace agricole;

- les «**Hauts versants de l'Yzeron**» sont autant repérables par les «falaises» boisées fermant des petites vallées orientées vers les plateaux bas, que par les trois villages y sont «posés» en verrou sur ces vallées, en versant ou en véritable «perché» surveillant l'agglomération;

- les «**Hauts plateaux et balcons Sud**» sont effectivement les plus hauts plateaux de l'Ouest Lyonnais, à plus de 700 mètres d'altitude. Il s'agit d'un espace prémontagnard, où la polyculture reprend la dominante au-dessus des versants plantés de vergers. Les agglomérations sont rares et restées en grande partie en dehors des grandes mutations péri-urbaines;

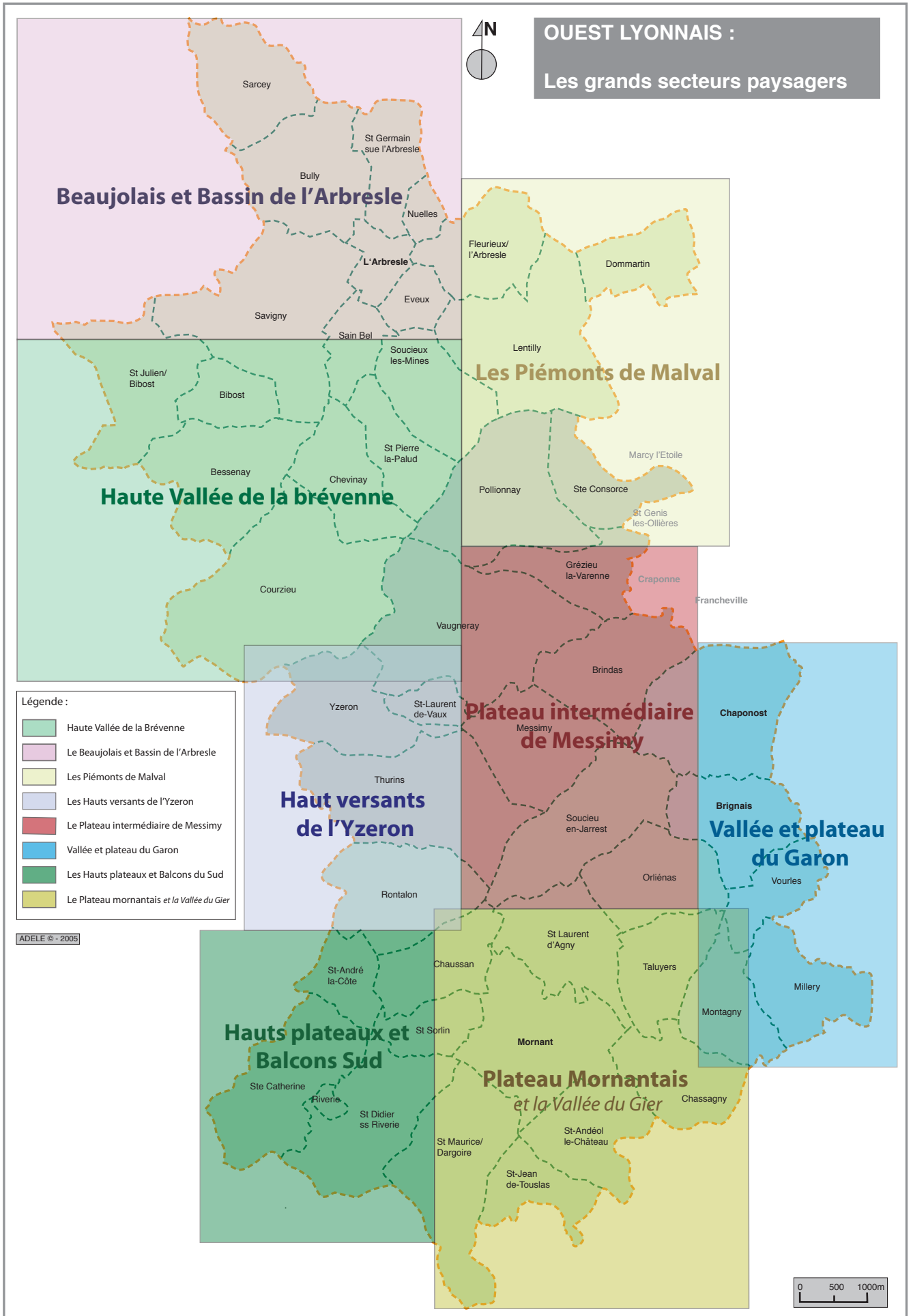
- le «**Plateau Mornantais** (et la vallée du Gier)» est caractéristique de l'ouverture visuelle de ce type de formation. Toutefois, la montée régulière vers l'ouest perturbe ce plateau et le transforme progressivement en moutonnement où les villages s'implantent progressivement de rebord de vallon en milieu de versant. La polyculture y forge l'essentiel des composantes agricoles, parfois sur des espaces de landes;

- la «**vallée et plateaux du Garon**» est le seul espace de l'ouest lyonnais qui jouxte le fleuve Rhône. Toutefois le cours d'eau qui structure réellement cet espace est le Garon, orienté nord-sud. Il sépare le plateau relativement régulier (et à dominante de vergers) de Vourles/Milléry du rebord oriental du plateau de Montagny. Vers le nord cette vallée est occupée par la ville de Brignais, principale agglomération du secteur. L'influence périurbaine de Lyon y est particulièrement notable sur Chaponost, et les mutations urbaines y sont une des composantes essentielles.

Ainsi, du nord au sud, d'est en ouest, ce territoire est aussi un dégradé climatique, agricole, topographique, sociologique, ... où les enjeux ne peuvent être décrit globalement sans être soulignés à plus grande échelle : celle des unités de paysage.



Infrastructures, limites urbaines, typologie agricole : de nombreux enjeux



Entre diagnostic et actions : l'énoncé des dynamiques

Le tableau ci-après permet de visualiser rapidement les différentes étapes essentielles permettant de passer d'une vision statique à une approche dynamique du territoire de l'Ouest Lyonnais. Il s'agit in fine de préciser, au moins à l'échelle du 1/100 000, les correspondances entre les enjeux spécifiques à chaque structure paysagère et les actions du Syndicat qui en découlent.

Ainsi, **trois approches spatialisées** sont synthétisées ci-après :

- le recensement des unités et sous-unités de paysage, auxquelles correspondent des caractéristiques bien identifiées, alliance d'approches visuelles (topographie, hydrographie), économiques (modes d'utilisation du sol), sociales (modes d'habitat), ...
- le recensement patrimonial de ce territoire (inventaire des éléments protégés ou non, ou méritant une attention particulière, ...);
- le recensement des caractéristiques paysagères, et de la diversité de ce territoire (milieux urbains, intérêts spécifiques des secteurs à dominante agricole, ...), déjà bien abordé par des démarches spécifiques.

Enfin, une **analyse des dynamiques** et des évolutions est proposée. Il s'agit en fait, de pouvoir identifier les «Zones d'Intervention Prioritaire» se démarquant par une forme «d'urgence» des actions du Syndicat et des autres collectivités.

Les grandes familles de dynamiques proposées sont :

- développement urbain;
- développement des activités et entrées de ville;
- mutations des paysages agraires;
- mutations des abords des sites et monuments;
- mutation des perceptions des vallons et rivières;
- évolution des patrimoines (perte d'usage, abandon, transformation, ..);

Des dynamiques aux enjeux : tableau méthodologique

LES ENJEUX GENERAUX des «équilibres» du S.O.L.

LES ENJEUX thématiques

DYNAMIQUES

LES ENJEUX

Dynamiques urbaines

Choix essentiel des sites d'extension (maîtrise de l'étalement urbain, coupures d'urbanisation)

Villes, Bourgs, Hameaux

Quelles densités (formes) dans les villes et villages ?

Qualité des espaces publics (places, entrées de ville...)

Qualité des espaces d'activités

Dynamiques agricoles

Choix essentiel des sites d'extension (notion de continuité urbaine)

soin apporté aux «parcs et jardins»
qualité des espaces publics de bord des eaux

Dynamiques biologiques

Quelles espaces forestiers, quels espaces de lande ?

Quelle pérennité des zones de bord des eaux,

Anciens et nouveaux Patrimoines

Liste du patrimoine intéressant à l'échelle du S.O.L.

Mesures adaptées de préservation des abords

Constitution de «nouveaux patrimoines»

Infrastructures, déplacements

Qualité de traitement des abords des «grands itinéraires» (routes du vin, routes historiques, routes en balcon)

Typologie spécifique de traitement des autres axes (voies aujourd'hui peu qualifiées)

Traversées des villages et hameaux

Répartition des grands types d'usage du territoire :

Polarisation ou non du développement urbain ?

Agriculture spécifique au territoire ou non ?

Quelle place future pour les zones «naturelles» (zones forestières, humides, ...) au sein d'un espace périurbain ?

Quelles places pour les grandes identités historiques du Territoire :

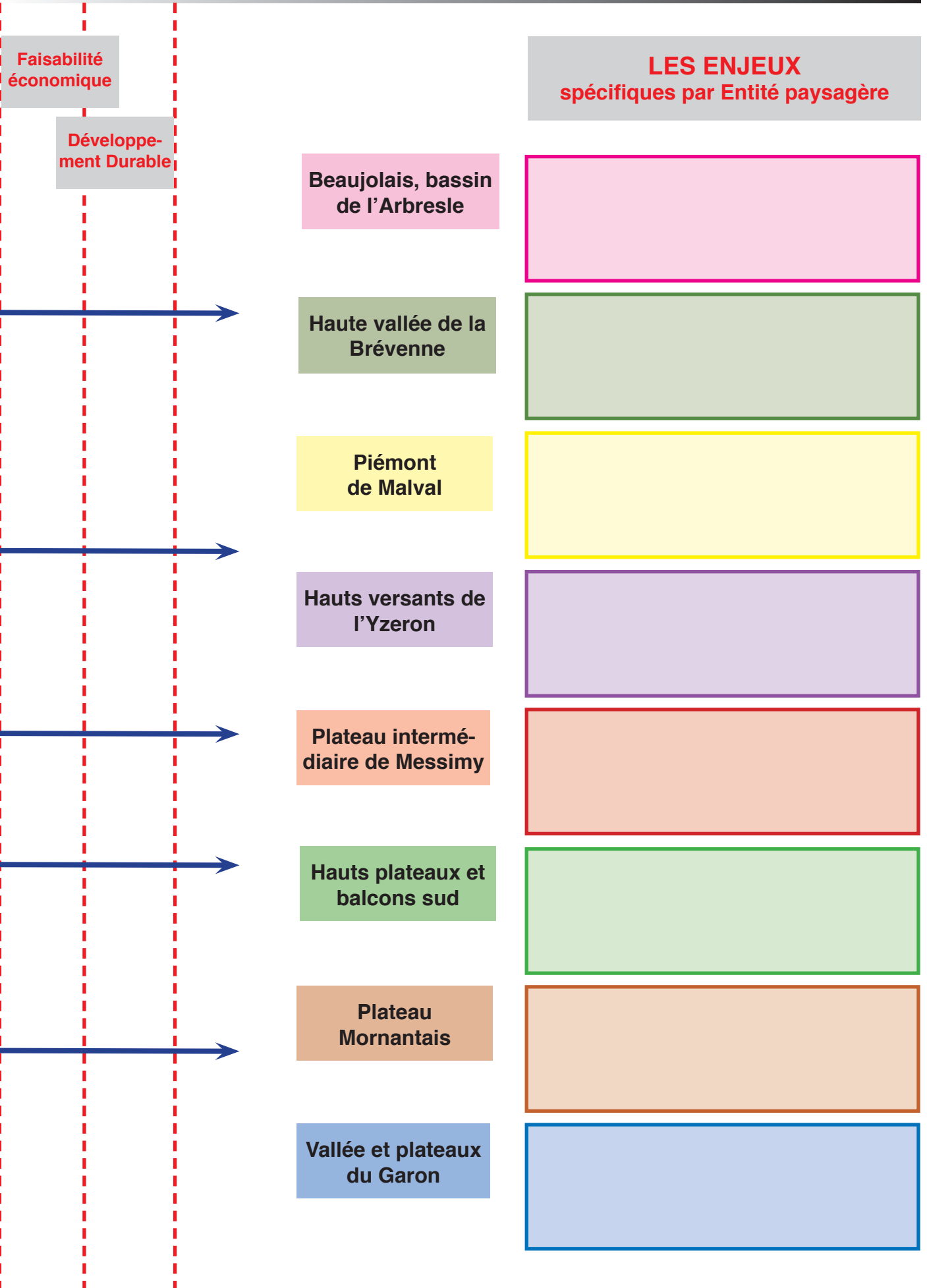
Thème du «Jardin de Lyon»,

Thème des villages en balcon,

Thème des productions agricoles diverses (vignes, arboriculture, petits fruits, ...),






Thème des matériaux de construction (Pierre Dorée, Granites, Schistes, ...)

Thème des axes historiques (RN7, St Jacques, voies romaines, ...)





Légende des enjeux paysagers









Paysages agricoles

-  Maintien de la trame de murets de pierres
-  Maintien de la trame de haies bocagères
-  Coupure d'urbanisation
-  Mitage en zone à dominante agricole
-  Fond de vallon en enrichissement
-  Rebord de plateau ouvert à préserver
-  Paysages dominants à vergers à fort enjeu
-  Côteaux viticoles remarquables



Paysages naturels

-  Frange forestière très perçue
-  Clairière remarquable

Paysages urbains

-  Interface "urbain/agricole" sensible
-  Entrée de ville par zone industrielle
-  Piémont agricole très sensible
-  Diversité des paysages bâtis
-  Lisibilité des limites de l'agglomération
-  Espaces de cœur de hameau à mettre en valeur
-  Orientation de développement à préciser
-  Développement en linéaire à maîtriser

Patrimoines

-  Environnement "ouvert" sensible
-  Élément à préserver

IV.1.3 - Les grandes familles d'enjeu : «en légende»



Quels paysages agricoles spécifiques de l'Ouest Lyonnais ?

La légende ci-contre propose un manel de représentation graphique des grandes familles d'enjeu, plus ou moins rémanentes selon l'entité de paysage considérée.

On y découvre les enjeux selon les grands modes d'occupation de l'espace :

- préservation des paysages agricoles spécifiques;
- urbanisations nouvelles;
- espaces à dominante naturelle;

et des thèmes plus transversaux :

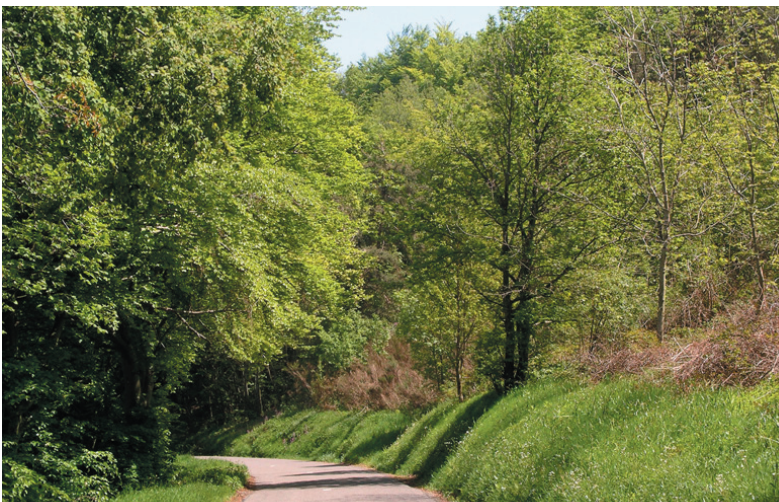
- itinéraires et perceptions depuis les axes routiers;
- patrimoines et abords;

Dans certains cas comme celui des problématiques d'aménagement urbain, des complexités d'enjeux apparaissent comme :

- la notion d'interface stable entre zone bâtie et espaces cultivés,
- la notion de mitage du territoire par une urbanisation diffuse,
- la notion d'interstices agricoles (enclaves difficiles à maintenir ou gérer),
- la notion de coupure d'urbanisation (entre quelles types de formes urbaines ?),
- etc...



Bâti d'hier, et constructions d'aujourd'hui ? ...



Bois, Itinéraires,

IV2 - Beaujolais et bassin de l'Arbresle



La vieille ville de l'Arbresle, nichée à la confluence de la Brévenne et de la Turdine



Bully, entre coteaux viticoles et sommet boisé



Même en Beaujolais, l'élevage bovin structure fortement les paysages agricoles



Les hameaux insérés dans la structure viticole sont caractéristique de cette entité paysagère



La RN7, itinéraire incontournable, fonde des paysages linéaires à valoriser

Les grands enjeux localisés

Les enjeux des secteurs du Beaujolais ou de l'agglomération de l'Arbresle y sont très différenciés. Ces enjeux sont liés aux «sites majeurs» que sont :

- l'agglomération de l'Arbresle, ville centre, bords des rivières, extensions urbaines périphériques (Nuelles, Eveux, ...), traitement des espaces d'activités, traversée par la RN7, ...

- les équilibres paysagers autour du «triptique» : vigne, bois, polyculture, dans le nord du secteur, en partie menacé par les fragilités économiques des productions locales,

- les principaux sites villageois laissant jusqu'à présent un certain nombre de «socles» ou piémonts agricoles venir au contact des implantations historiques;

- les sites patrimoniaux remarquables comme le couvent de la Tourette, la ferme fortifiée du Péage, les châteaux de Bully et Sain Bel, ...

- les vallons boisés souvent traversés par les grandes infrastructures routières : RN 7, RN 89, ...

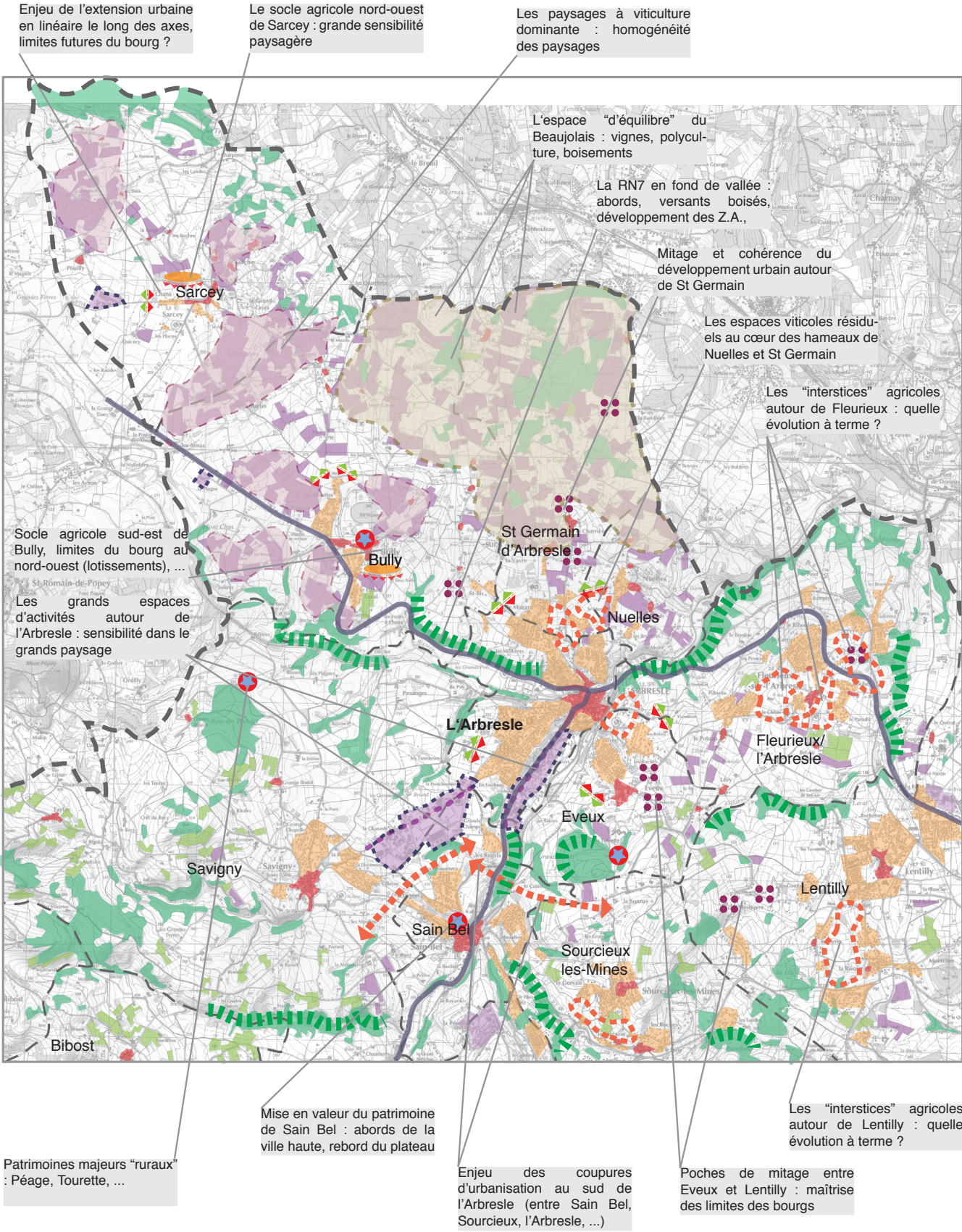
Ainsi, un certain nombre d'espaces ont atteint le «seuil de rupture» en ce qui concerne le phénomène d'étalement urbain. Tout autour de l'Arbresle, les coupures d'urbanisation sont largement entamées, et un certain nombre «d'espaces agricoles reliques» enserrés de lotissements sont localisés dans l'est du secteur.

La pérennité agricole de ces espaces est en question, et la cohérence des limites historiques des différentes agglomérations autrefois largement «séparées» est donc menacée.

Enfin, les paysages de zones d'entreprises, ou simplement de bord des grands itinéraires routiers, sont en recherche de qualification avec l'enjeu majeur de la perception du territoire par l'une de ses principales portes d'entrée.



Beaujolais & bassin de l'Arbresle



ENJEUX AGRICOLES



Les surfaces agricoles en polyculture / élevage

Au-delà de la problématique conjoncturelle viticole (enjeu de l'arrachage), ces paysages sont fortement dépendants également de la bonne santé de la filière bovine.

La carte de synthèse ci-contre rend justement compte de l'importance des surfaces traitées en polyculture / élevage dans le Beaujolais et le sud du pays de l'Arbresle. La diversité des filières agricoles apparaît alors un atout dans les inconnus qui peuvent toucher telle ou telle filière.

ENJEUX ITINERAIRES

Au carrefour des RN7 et RN89, le bassin de l'agglomération de l'Arbresle est donc traversé par deux infrastructures de transit importantes. Toutefois, notamment la RN7, ces axes sont aussi des supports de découverte des paysages liés à une «histoire d'itinéraire». Entre Bully et Lentilly, la RN7 mérite une attention particulière tant en ce qui concerne l'information sur les paysages traversés, que la qualité spécifique de ses abords. La traversée de l'Arbresle est un enjeu de traitement des espaces publics particulièrement important, d'autant plus que son patrimoine et son histoire méritent cette attention.

Il en est de même pour St Bel, qui, dans la même situation de fond de vallée que L'Arbresle, lie l'eau (la Brévenne) et l'histoire (château), mais la RN89 y est une frontière fonctionnelle particulièrement contraignante.



ENJEUX PATRIMOINES



La ferme du Péage : élément patrimonial majeur

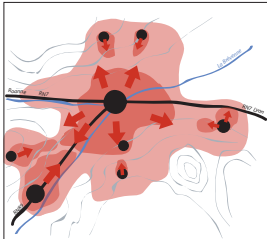
Si la «Pierre Dorée» est la véritable couleur originale de ce pays, elle se double aussi d'une richesse patrimoniale dans son emploi qui est remarquable. Il en est ainsi du village de Bully, de St Germain, ..., auxquels s'ajoute les éléments isolés (ci-contre : le Péage) ou tous les emplois traditionnels de cette pierre dans les bâtis agricoles, les monuments religieux, ... Très peu de ces éléments font l'objet d'inventaires ou de protections spécifiques.

ENJEUX EXTENSIONS URBAINES

Communes concernés :

L'Arbresle	Sain Bel
Eveux	St-Germain-sur-l'Arbresle
Fleurieux-sur-l'Arbresle	St-Pierre-la-Palud
Nuelles	Savigny

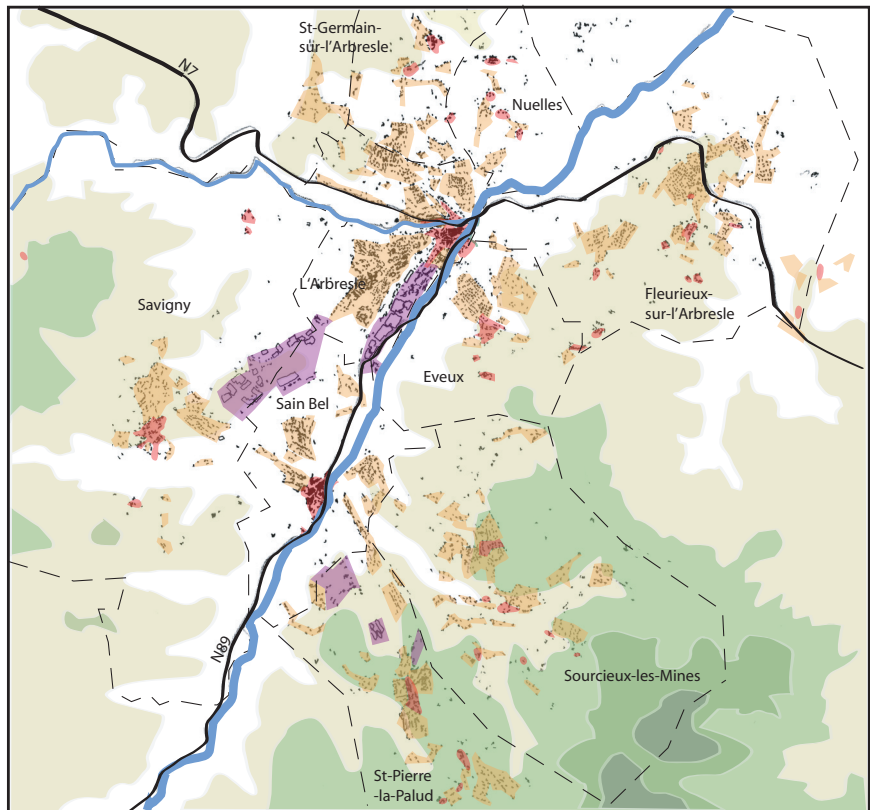
Dynamiques de développement de l'Arbresle et son bassin de vie :



Commune d'Eveux



Commune de Sourcieux-les-Mines



Légende :

■ Centres historiques	■ Paysages de zones d'entreprises
■ Développements urbains contemporains (dominante pavillonnaire)	■ Boisements

STRUCTURES ORIGINELLES

Centre historique implanté en fond de vallée, dans un site relativement dégagée, bénéficiant donc d'une bonne exposition.
Urbanisation ramassée en bord de rivière et le long de celle-ci.

Fond de vallée et de vallons : Présence de zones d'activités, d'entreprises, d'usines...

Bas des reliefs et vallons alentours urbanisés : habitat individuel.

Reliefs et croupes cultivés en amont : vergers, vignes, maraîchage

DYNAMIQUES

Expansion des zones d'activités en fond de vallée.

Etirement de la silhouette du village : développement presque continue des zones d'habitat individuel sur les zones peu pentues, en direction des communes voisines et des axes.

Développement des villages périphériques en direction des pôles d'attraction.

Sur le hauts des versants : idem, extension de l'urbain sous forme de lotissement, perte de leur caractère agricole, enrichement, parcelles agricoles enclavées dans de nouveaux quartiers.

ENJEUX

Le rapport entre terrains bâtis et terrains agricoles : densifier les unités bâties en urbanisant quelques parcelles agricole "enclavées", contenir ainsi les limites de la ville et de son bassin de vie.

Préserver les hauts de versants cultivés.

Le rapport entre ville et rivière : Limiter la "privatisation" des bords de rivières (jardins et propriétés privés peuvent en empêcher l'accès). Préserver des voies d'accès au cours d'eau : chemins, sentiers, ruelles...



Autour de Nuelles : des «interstices» agricoles au milieu des hameaux et lotissements

Les «interstices agricoles» comme ici à Nuelles/St Germain sont une particularité contraignante dans les choix stratégiques de développement urbain. Les «greffes» urbaines ne peuvent s'y envisager qu'extrêmement précisément, sur la base d'un plan directeur des visées et cônes de vues.

IV.3 - Vallée de la Brévenne



Le petit bassin agricole de Courzieu, cultures sur fortes pentes, «descente» de la forêt



Les enjeux des sites et modes d'extension de l'urbanisation



Les «grosses» fermes à cour fermée : élément identitaire omniprésent



En piémont du Mont Arjoux, de fortes évolutions des prairies au contact de la forêt



Les évolutions des silhouettes villageoises, au contact des zones agricoles et forestière

Les grands enjeux localisés

La vallée de la Brévenne est «en limite extérieure» des grandes influences émanant de l'agglomération Lyonnaise. Ce n'est pas pour autant que les effets directs ou indirects de la périurbanisation ne jouent pas sur ce territoire.

Si ces influences sont «affaiblies», elles sont parfois fortement ressenties visuellement aux abords des bourgs et hameaux qui ont des limites souvent calées depuis plusieurs décennies.

De plus, compte tenu du relief, les options d'extension de l'urbanisation sont à sélectionner avec attention :

- préservation des socles,
- préservation des «enveloppes» agricoles,
- extensions linéaires le long des rares axes,
- abords des grandes fermes, ...

C'est un des secteurs où le paysage forestier est largement dominant, l'agriculture y occupe des espaces à fortes contraintes topographiques. Ainsi, le phénomène de «fermeture» des paysages de bocage de haut de versant y est particulièrement ressenti.

C'est aussi le pays des petits fruits, et même si les vergers occupent finalement une place réduite à côté de l'élevage bovin, ils structurent fondamentalement les espaces de plateaux (notamment en ubac) et les versants pentus (en adret).

La ponctuation du paysage par le bâti agricole souvent monumental est une autre rémanence qui marque fortement le spectateur extérieur. La qualité des abords de ces éléments parfois spectaculaires est un enjeu certain.

Enfin, le fond de la vallée, occupé par la voie de chemin de fer (enjeu touristique et pendulaire) et surtout par la RN89, est ponctuellement le lieu d'enjeu de qualité des traversées de hameaux, et de traitement des espaces de bord de route.

Vallée de la Brévenne



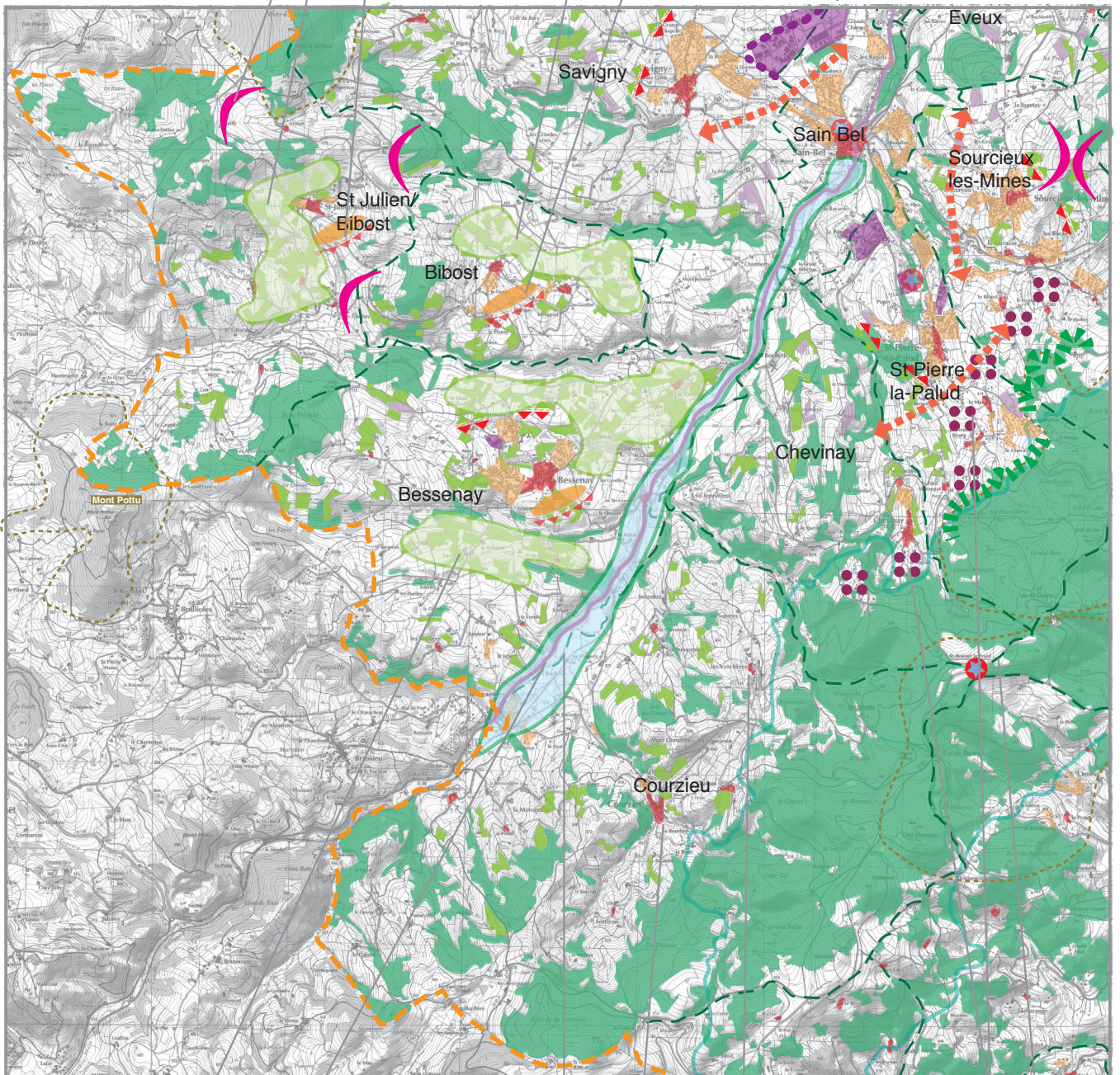
Coteaux de vergers dominant le bourg de St Julien de Bibost

Plateau de vergers dominants au nord de Bibost

Route en balcon : montée vers le Mont d'Arjoux

Piémont agricole du bourg de St Julien de Bibost

Piémont agricole du bourg de St Julien de Bibost



Vergers du plateau de Bessenay : "paysage de cerisaies"

Abords de la RN89 : espaces de stationnement, aires de repos, traversées de hameaux

Basse vallée de la Brévenne : "ouverture" de la vallée, mitage d'activités diverses

Ecrin paysager du village de Courzieu : enjeu des greffes urbaines

Abords des hameaux de Courzieu (sensibilité des hameaux en "éperon")

Enjeu du mitage en piémont forestier, entre Chevinay et St Pierre la Palud

St Bonnet le froid : protection et gestion du site remarquable (balcon de la Brévenne)

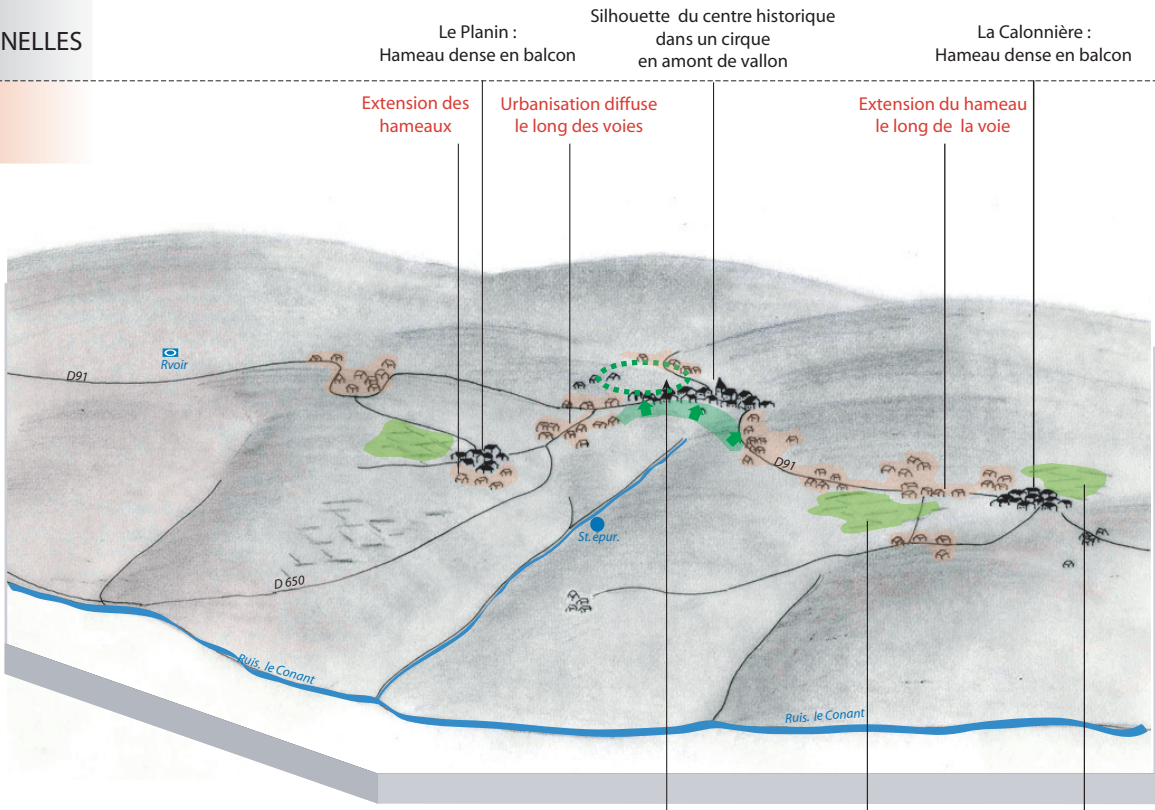
40% du 25



ENJEUX EXTENSIONS URBAINES

STRUCTURE ORIGINELLES

DYNAMIQUES



ENJEUX

Préserver le socle paysager constitué par le vallon

Densifier l'enveloppe urbaine historique

Préserver les limites paysagères constituées par les vergers



Village de Bibost depuis la route départementale 91



STRUCTURES ORIGINELLES

Silhouette du centre historique : Implantation dans un relief de cirque et à l'amont d'un vallon. Urbanisation ramassée.

Les hameaux et fermes isolées : Hameaux situés en hauteur sur les versants : position en balcon et vue dégagée sur la vallée de la Brévenne. Fermes isolées dans les pentes des vallons ou sur les hauteurs des versants : situations déterminées notamment par la présence d'eau (sources, réservoirs).

Reliefs, croupes et vallons cultivés : Vergers, pâtures et maraîchage.

DYNAMIQUES

Extension urbaine le long des axes routiers : Etirement de la silhouette du village : urbanisation presque discontinue entre le village et les hameaux. Perte de lisibilité de l'implantation du bâti original, limites urbaines difficiles à distinguer.

Début d'extension urbaine sur versants et pentes des vallons : développement du nombre d'habitations individuelles en périphérie du villages et des hameaux.

ENJEUX

Le rapport terrains bâtis - terrains agricoles : privilégier la densification du centre historique, choisir une "poche" d'urbanisation future à proximité immédiate du village historique pour combler les "dents creuses".

Maîtrise des unités bâties et des rapports d'échelle : densifier les hameaux du Planin et de la Calonnière (de taille importante) : quelques constructions supplémentaires à proximité des habitations historiques. Contenir l'urbanisation le long des voies de circulation.

Préservation des socles cultivés : maintenir la vocation agricole des pentes en premier plan du village et des hameaux.

AUTRES ENJEUX URBAINS

Même si ce secteur n'a pas connu les extensions urbaines de l'est de ce territoire, la taille réduite des bourgs et hameaux les rends encore plus sensibles aux petites extensions récentes (lotissements), ou au problème des constructions isolées (mitage).

Les pentes fortes observées ici occasionnent indirectement des atteintes nettement perceptibles aux abords des constructions neuves réalisées sans méthode d'implantation (respect de l'orientation par rapport à la pente, minimisation des remblais, déblais).

Les couleurs des constructions individuelles récentes sont en général peu respectueuses des traditions locales.

ENJEUX AGRICOLES



Au-dessus de Chevinay : imbrications forestières et agricoles

Les parties hautes des zones agricoles évoluent parfois vers un enrichissement dû aux difficultés d'exploitation.

Une des caractéristiques essentielles de ce secteur est la culture des petits fruits, surtout autour de Courzieu.

Les vergers des plateaux de Bessenay et Bibost sont remarquables (dominante des cerisiers).

ENJEUX PATRIMOINES



Devenir des grandes fermes à cour carrée, traitement simple et qualitatif des espaces centraux, mise en valeur de quelques éléments majeurs

Le site de St Bonnet le Froid est l'un des plus remarquables de l'Ouest Lyonnais, alliant :

- découvertes des grands paysages;
- environnement forestier immédiat;
- patrimoine remarquable.

Et, parmi les autres pistes d'action dans ce domaine, il ne faut négliger l'évolution des grandes fermes à cour carrée (changement de destination, dans quelles conditions ?), l'améliorations des espaces centraux des petits bourgs (condition de leur attractivité), et la mise en valeur des grands éléments de patrimoine.

IV.4 - Les piémonts de Malval



Entre les Monts d'Or et Malval : les enjeux des «discontinuités urbaines»



Le tissu pavillonnaire autout de Dommartin, enjeu de la lisibilité de la ville



L'enjeu de l'attractivité des centres historiques, du traitement des espaces centraux



Ce secteur est celui des grandes infrastructures, ici la RN7 à 2 fois 2 voies



la Zone d'Activités de Lentilly émerge à peine sur le plateau agricole

Les grands enjeux localisés

Aux portes de Lyon, dans ce «couloir» paysager entre Monts d'Or et Crête de Malval, ce piémont est le réceptacle de fortes dynamiques périurbaines.

La traversée des Piémonts de Malval par la RN7, la RD 70, la RD7, la RD30, ... sans compter les autres infrastructures (fer, lignes électriques), en fait un lieu particulièrement soumis aux pressions de développement du bâti sous diverses formes :

- présence assez prégnante du mitage en zone agricoles,
- nombreux lotissements déconnectés des centres historiques,
- zones d'entreprises le long des grands axes;

Indirectement, la pérennité de l'activité agricole s'en ressent, d'autant plus que de nombreuses «poches» de micropaysages cultivés sont désormais pratiquement enclavées au milieu de tissus pavillonnaires.

La relative faiblesse du relief rend difficile la lecture des silhouettes de villes et villages, et ne permet pas à ces agglomérations de définir précisément les limites de ces divers étalements.

Ainsi, au-delà de la définition de «coupures d'urbanisation» il est important de souligner les enjeux du développement «en tache d'huile» ou axé sur les grandes infrastructures.

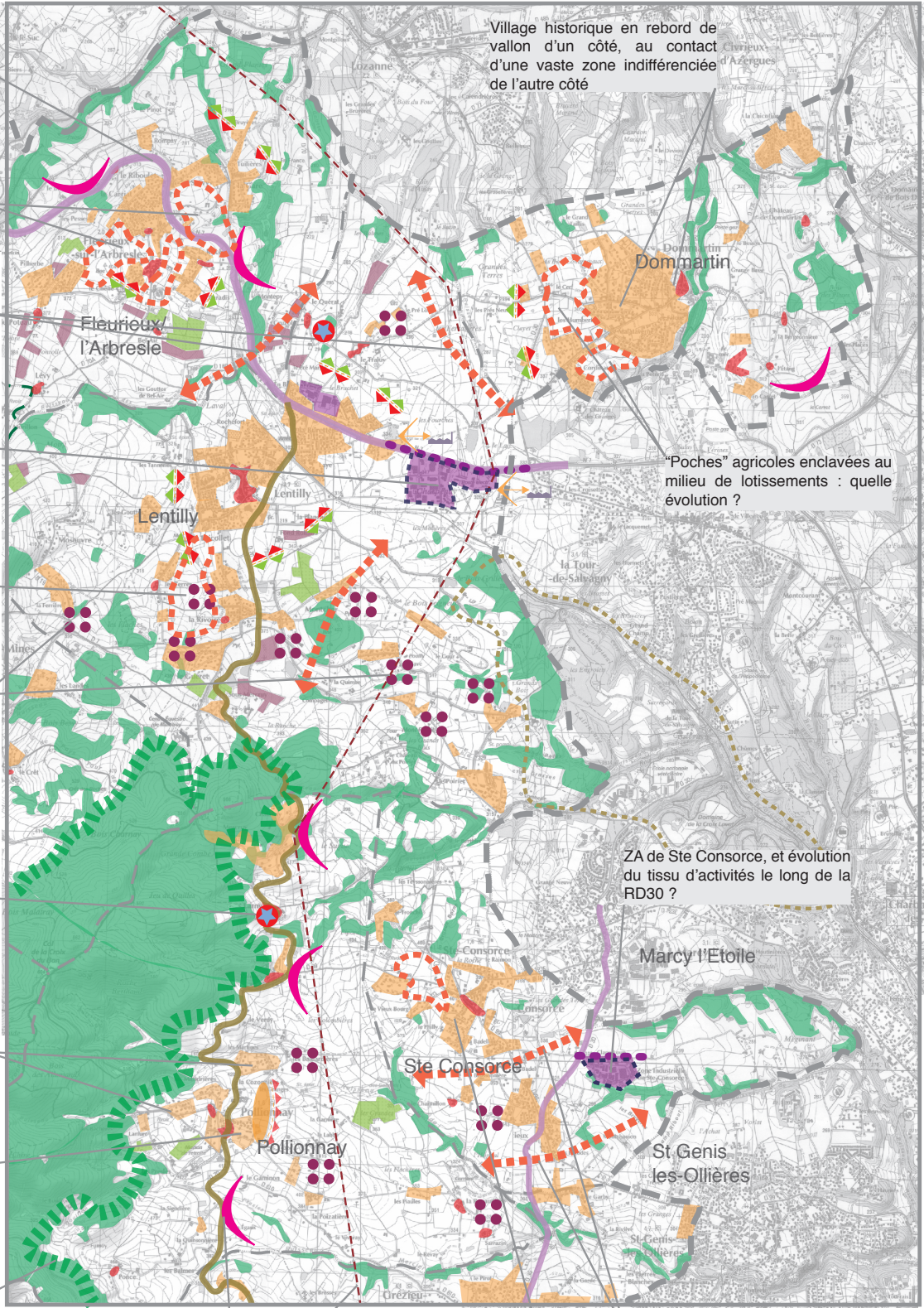
Il n'en demeure pas moins un certain nombre d'attraits paysagers liés :

- aux espaces de balcon de «grand paysage» (découverte des Monts d'Or, de Lyon, du Beaujolais);
- aux coupures créées par les vallons boisés;
- aux micropaysages viticoles,
- aux patrimoines de hameaux;

Les piémonts de Malval



- RN7 en balcon autour de Fleurieux, perspectives sur le Beaujolais
- Plusieurs "poches" agricoles enclavées : quelle vocation ?
- Quelles limites bâties entre Fleurieux, Dommartin, Lentilly ?
- Qualité de traitement de la Z.A. traversée par la RN7
- Quelle vocation de cette "poche" agricoles enclavée ?
- Mitage du territoire en piémont de la forêt de Malval
- Hameau et chapelle de Larny : site remarquable
- Cohérence des développements urbains autour de Pollionnay
- Vallon agricole de Pollionnay : socle de l'église et du village
- Sensibilité des franges forestières du bois de Malval



Village historique en rebord de vallon d'un côté, au contact d'une vaste zone indifférenciée de l'autre côté

"Poches" agricoles enclavées au milieu de lotissements : quelle évolution ?

ZA de Ste Consoce, et évolution du tissu d'activités le long de la RD30 ?

Quelles coupures d'urbanisation autour de Ste Consoce ?

Points de vue et découverte du grand paysage le long de la RD70 en balcon

Quelle pérennité pour la ligne électrique du piémont de la forêt de Malval ?

Cohérence des développements urbains autour de Ste Consoce (quelle limite pour la ville ?)

ENJEUX AGRICOLES



Entre Lentilly et Ste Consoce : des interstices agricoles aux enjeux de :

- surface minimale viable de ce type d'espace agricole enclavé;
- traitement des limites entre espaces bâtis et espaces cultivés;
- vocation pérenne ou non des espaces cultivés;
- nature des activités agricoles compatibles avec un voisinage résidentiel;
- reconnaissance ou non de l'intérêt paysager de ces lieux au sein d'un tissu pavillonnaire indifférencié
- etc...

Les «interstices agricoles»

Un point majeur de cet espace de plateau très proche de l'agglomération continue de Lyon est le «semis» de «poches agricoles». Ainsi, ce qu'on peut aussi appeler «interstices» agricoles sont des espaces de quelques hectares désormais pratiquement totalement enclavés au milieu d'un tissu bâti le plus souvent peu dense.

La pérennité agricole de ces lieux est à interroger au regard :

- de la pression foncière (coût des terres agricoles);
- de la cohabitation avec des zones résidentielles;
- de la garantie de stabilité de vocation agricole de ces terres;

ENJEUX EXTENSIONS URBAINES



La «zone de contact»

Dans cet espace de plateau ponctué de boisements, de vallons, la notion de silhouette d'agglomération peut paraître difficile à cerner. Mais les contacts directs entre une urbanisation dense et un espace agricole marquent toujours fortement les impressions visuelles.

Les «limites» de l'urbanisation

Au-delà de la prise en compte d'interstices agricoles, le fait d'identifier de véritables futures limites du ou des fronts urbains est un point important. Ceci peut se faire par des démarches d'analyse paysagère qui peuvent intégrer d'autres dimensions (desserte, qualité des terres agricoles, contraintes environnementales, ...).

Il peut être ainsi envisager de déterminer sur tout ou partie des périmètres actuels des zones bâties :

- des limites intangibles;
- des limites «provisoires»;

Les «coupures» d'urbanisation

Les coupures d'urbanisation font appel à un troisième niveau d'intérêt des interfaces bâti/agricole qui est plus lié à la gestion de la monotonie des paysages urbains pavillonnaires.

Il s'agit ici moins de préserver certaines zones agricoles d'intérêt agronomique ou paysager, que d'éviter le «nappage» systématique des espaces décrits aujourd'hui comme «non bâtis». Dans le secteur qui nous intéresse ici, plusieurs espaces peuvent relever de cet enjeu :

- entre Lentilly et Fleurieux;
- Entre Ste Consoce et Marcy / St Genis;
- dans une moindre mesure autour de Dommartin;



Quelques constructions sur quelques hectares, enserrant désormais un vaste champ ouvert

Mitage entre Grézieu et Vaugneray

Le «mitage»

Enfin, en dernier «dommage» à la cohérence et l'intégrité des paysages naturels et agricoles, le mitage du territoire par des constructions plus ou moins isolées des agglomérations et hameaux est un phénomène local non négligeable.

Ainsi, à l'ouest et à l'est de Lentilly d'une part, puis entre Pollionnay et Ste Consorice d'autre part, plusieurs dizaines de maisons isolées apparaissent clairement au sein d'un paysage agricole plutôt ouvert, accompagnées des végétaux de jardins caractéristiques de cette pratique. Ainsi, le futur classement en zone agricole ou non (dans le cadre des zonages P.L.U.) sera déterminant dans la limitation stricte ou non de ce phénomène.

ENJEUX ESPACES NATURELS

Deux grands types d'espaces naturels se rencontrent ici :

- les vallons boisés (Brévenne, Goutte de France, Flaches, Buvet, Tanneries, Ainay, Vavre, Dommartin, gde Rivière, Poirier, Ribes, Méginant, Larny, ...);
- les contreforts boisés de la crête de Malval (Mercruy, Chatanay, ...);



L'étang de Bois Grillet

Les premiers font déjà l'objet de protections spécifiques ou d'aménagements dans le cadre du plan des espaces sensibles du Département. Par contre les contreforts boisés de Bois Malatray ont déjà subi l'assaut de la pression résidentielle et quelques lotissements sont venus s'implanter dans ces espaces à forts enjeux visuels.

La présence ponctuelle d'étangs et de plans d'eau sont des appels visuels et des ambiances dont la rareté implique une attention particulière.

IV.5 - Le plateau de Messimy



Au pied de Vaugneray : une mosaïque, entrelacement d'espaces agricoles, forestiers et urbains



A côté d'Orliénas : les enjeux des choix de sites ouverts aux constructions pavillonnaires



La qualité des espaces d'activités peuvent aussi fonder de nouvelles spécificités locales



Les hameaux avec ou sans «villégiatures» sont omniprésents en versant dominant



Les «nouveaux centres» sont indissociables des dynamiques urbaines locales

Les grands enjeux localisés

Pratiquement tous les gradients du périurbain dans ses effets directs et indirects sur un «ancien terroir rural» sont perceptibles sur le plateau de Messimy à Orliénas.

L'enjeu des «coupures d'urbanisation» se pose à moindre acuité que plus au nord, vers Dommartin. Mais de vastes secteurs encore cultivés se trouvent désormais pratiquement totalement enserrés par des tissus pavillonnaires particulièrement dynamiques. C'est le cas autour de Brindas.

La relative platitude du relief (le château d'eau de Chaponost est ici un repère lointain incontournable) se double donc d'une problématique spécifique de «calage» des limites urbaines aujourd'hui souvent mal définies.

Toutefois, cette platitude est régulièrement cassée par les entailles des vallons, où les rebords et abords sont parfois des réceptacles de constructions individuelles peu économes de remblais/déblais.

Les paysages de zones d'activités se retrouvent assez régulièrement le long des principaux axes, avec l'enjeu essentiel de la construction de paysages contemporains originaux.

Les centres de villes, villages et hameaux forment aussi une thématique importante dans leur traitement, et leur attractivité pour les nouvelles populations implantées récemment.

Enfin, de nombreux éléments de patrimoine (souvent linéaires : aqueducs romains, anciennes emprises ferrées, ...) ponctuent cet espace avec des enjeux importants de pérennité du caractère ouvert de leurs abords.

Au sud de ce secteur, nous rentrons peu à peu dans des espaces agricoles de grande valeur paysagère et identitaire : les plateaux et côtes de vergers



Plateau intermédiaire de Messimy

Pourtour de l'agglomération de Grézieu : enjeux forts de la continuité du bâti avec Craponne/Vaugneray

Lisibilité des piémonts de Vaugneray : quelle limite basse aux espaces bâtis

Point de vue au-dessus de Vaugneray : découverte du grand paysage

Vallon de l'Yzeron, rebords agricoles sur Brindas et V.

"Ceinture" de la zone d'activités de Vaugneray

Le "chapelet" de hameaux en balcon sur le plateau : enjeu de la maîtrise de leurs abords

Quel devenir pour les "interstices" agricoles à l'est de Brindas ?

Intégration des zones d'entreprises, traitement des axes routiers alentours

Frange forestière particulière (avec vergers)

Valorisation de l'ancienne emprise de la voie ferrée

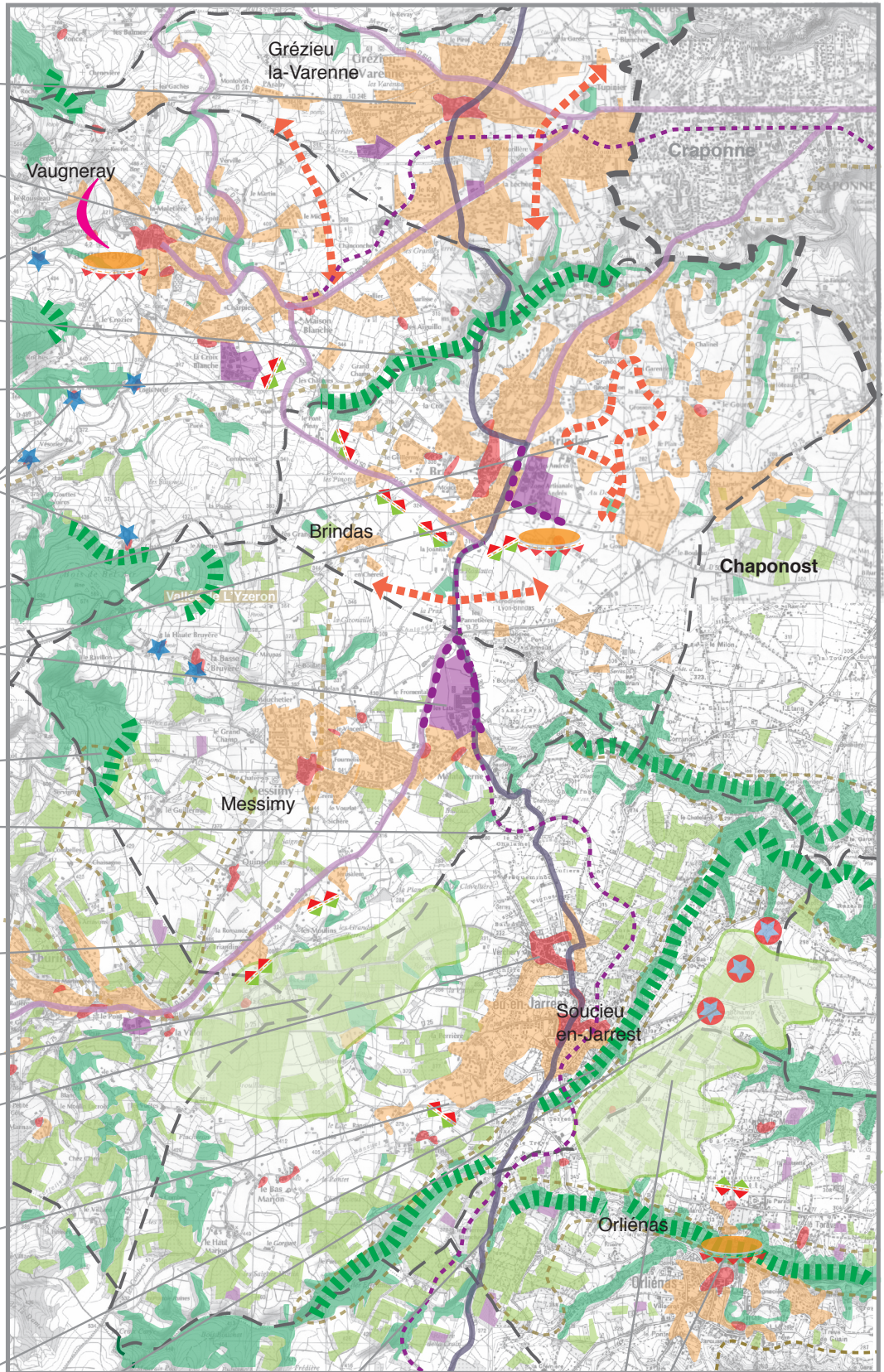
Développement linéaire du bâti le long de la RD 11

Grand intérêt paysager du plateau arboricole de Soucieu

Intérêt patrimonial du centre du hameau de Verchery

Limites sud et uest de l'agglomération de Soucieu ?

Intérêt paysager du Vallon boisé du Furon



Abords et stationnement autour de l'aqueduc romain de Soucieu en Jarrest

La RD30 "épine dorsale" de l'Ouest Lyonnais : axe central mais pas axe "de transit"

Grand intérêt paysager du plateau arboricole de Soucieu/Orliénas

Visibilité de la silhouette d'Orliénas sur son flanc nord (vallon boisé)

ADELE © - 2005

ENJEUX AGRICOLES



Le plateau entre Chaponost et Brindas, le repère du château d'eau de Chaponost : un mitage important du territoire

Le château d'eau

Brindas

Bocage de plateau

Aérodrome

Les «interstices agricoles»

Le secteur de Brindas / Grézieu / Vaugneray comprend désormais des interstices agricoles de grande ampleur, et où la vocation agricole doit être précisée rapidement sous réserve d'un traitement comme simple réservoir de foncier pour de futures zones urbaines.

C'est le cas du secteur situé à l'est de Brindas, vers Grosson et Au Devay.

Les «coupures d'urbanisation»

Les lieux concernés par cet enjeu sont essentiellement :

- entre Vaugneray et Grézieu (de Verville à Michon);
 - entre Brindas et Messimy (autour de l'aérodrome);
- sachant qu'il n'y a plus beaucoup de marges de manœuvres entre Grézieu et Craponne (autour du domaine du Tupinier).

ENJEUX EXTENSIONS URBAINES

Il s'agit essentiellement des évolutions récentes autour de Brindas, où l'urbanisation s'est faite de proche en proche, sans que l'on puisse aujourd'hui repérer de véritables limites à cette petite ville. De plus un certain nombre de «dents creuses» plus ou moins agricoles se rencontrent parfois très proches du bourg ancien (à l'ouest du bourg).

ENJEUX ITINÉRAIRES

Les anciennes voies de chemin de fer traversent ces paysages en deux itinéraires :

- la ligne partant de Craponne allant vers Vaugneray (transformée en partie en cheminement piéton, utilisée en partie comme voirie automobile)
- la ligne partant de Craponne allant vers Mornant (par Brindas, Messimy, Soucieu, ...)

La pérennisation de ces itinéraires pour des déplacements doux, notamment sur la deuxième ligne, peut être à terme intéressante, sachant qu'une majorité de ces sections n'a pas été réutilisée comme voirie routière importante.

ENJEUX PATRIMOINES

Sur ces plateaux où commence à apparaître l'arboriculture, le site de l'aqueduc de Soucieu est particulièrement intéressant à quadruple titre :

- la découverte du patrimoine gallo-romain;
- l'environnement agricole et l'initiation aux cultures fruitières;
- la proximité d'un vallon boisé traversé par ce même aqueduc;
- un itinéraire permettant de relier Lyon à l'ouest Lyonnais;

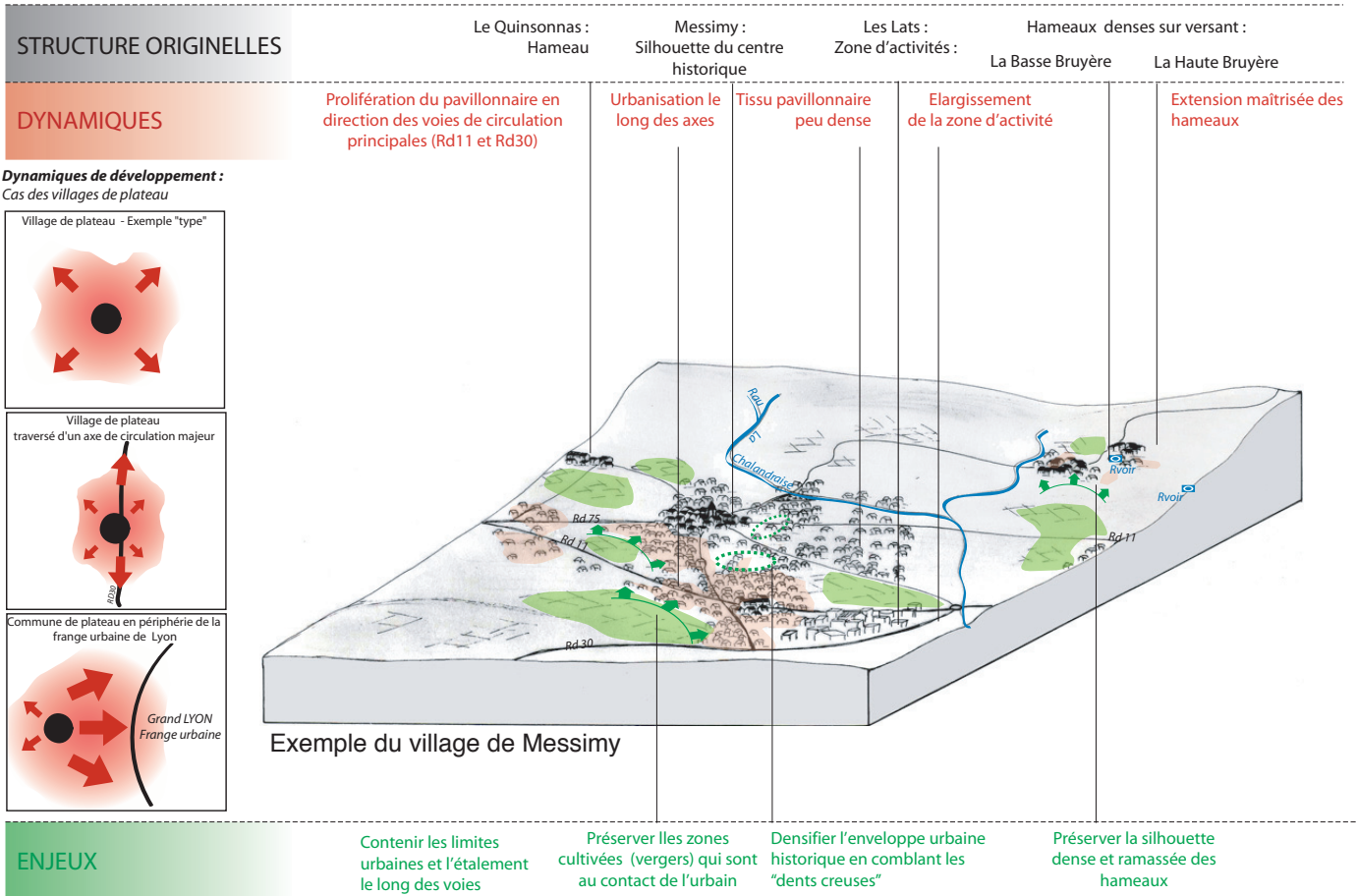
Toutefois l'accès et la gestion du stationnement dans cet espace est aujourd'hui difficile. Des projets d'amélioration de l'accès du public qui soient aussi respectueux du site et des exploitations agricoles alentours sont à imaginer.



L'aqueduc de Soucieu en jarrest : itinéraire et patrimoine

OUEST LYONNAIS Implantations des villages "Villages de plateau"

Brindas	Sainte-Consorte
Grézieu-la-Varenne	Saint-Laurent-d'Agy
Lentilly	Saint-Jean-de-Touslas
Messimy	Sarcey



Brindas vu depuis le château d'eau de Chaponost



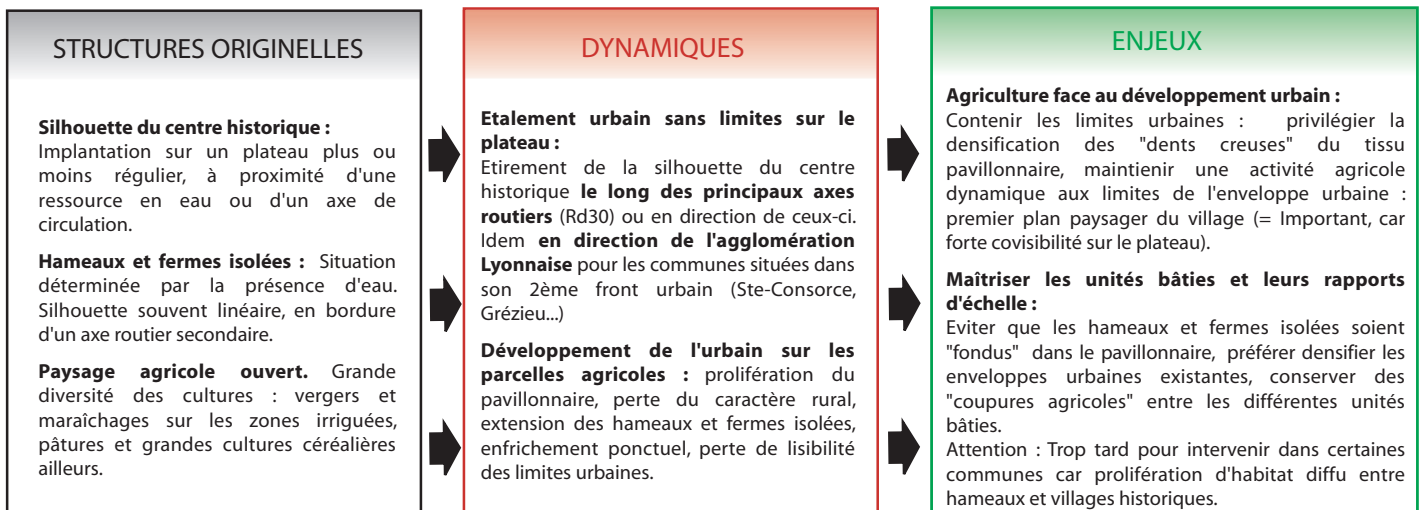
St-Laurent-d'Agy vu depuis la Croix des Rameaux



Commune de Sarcey



Commune de Ste-Consorte



IV.6 - Vallée et plateaux du Garon



Des agglomérations bordées par les versants boisés



Quelques micropaysages viticoles ou arboricoles «reliques»



La grande carrière du Garon



Pavillons en rebord de plateau



L'enjeu de la densification des bourgs et hameaux traditionnellement «éclatés»



La lisibilité des agglomérations et de leur limite est malaisée (ici Vourles)

Les grands enjeux localisés

Les grandes perceptions sont un thème majeur de cette unité de paysage, compte tenu notamment des difficultés rencontrées pour embrasser visuellement la vallée du Garon.

Ainsi les rebords de plateau sont-ils le plus souvent inaccessibles du fait de leur urbanisation récente, ou de l'absence d'espace public mettant en valeur les grande visées potentielles.

Au fond de la vallée les occupations agricoles traditionnelles «tiennent» encore une part essentielle des sols. Les vergers notamment, mais aussi les grandes cultures forment un équilibre menacé par les extensions urbaines ou les espaces d'activités (ou les carrières).

Les grandes infrastructures porteuses de trafics aux objets contrastés (transit, contournement ouest, domiciles-travail, ...) marquent fortement ce fond de vallée.

De part et d'autre de cette vallée les espaces de plateau sont le plus souvent les lieux de forts développements pavillonnaires :

- laissant un certain nombre d'enclaves agricoles remarquables (Vourles, Milléry);
- déconnectées des implantations historiques (Montagny);
- aux limites incertaines (Chaponost);
- qui franchissent désormais le seuil des versants (Brignais);
- qui affectent en partie les rebords de vallons boisés (Orliénas).

Les mutations des modes de gestion des sols agricoles (développement des enclos à chevaux, fragilité des espaces irrigués, ...) devancent d'une couronne spécifique le front urbain.

Vallée et plateaux du Garon



Abords de l'aqueduc de Chaponost : ouverture sur le plateau

Quelles limites futures à l'ouest de Chaponost ?, au contact du plateau.

Diversité du tissu urbain, lisibilité des abords du centre historique

Préservation des rebords boisés de Chaponost

Coupure d'urbanisation entre Chaponost et Brignais

Quelles fonctions pour les fonds de vallons encore ouverts ?

Amorce de développement urbain sur le plateau

Développement des zones d'activités en linéaire le long de la RN 86

Vergers du plateau de Vourles

Coupures d'urbanisation au sud de Brignais

"Montée" sur le plateau par la RD 42

Interfaces entre zones urbaines et plateau à Taluyers

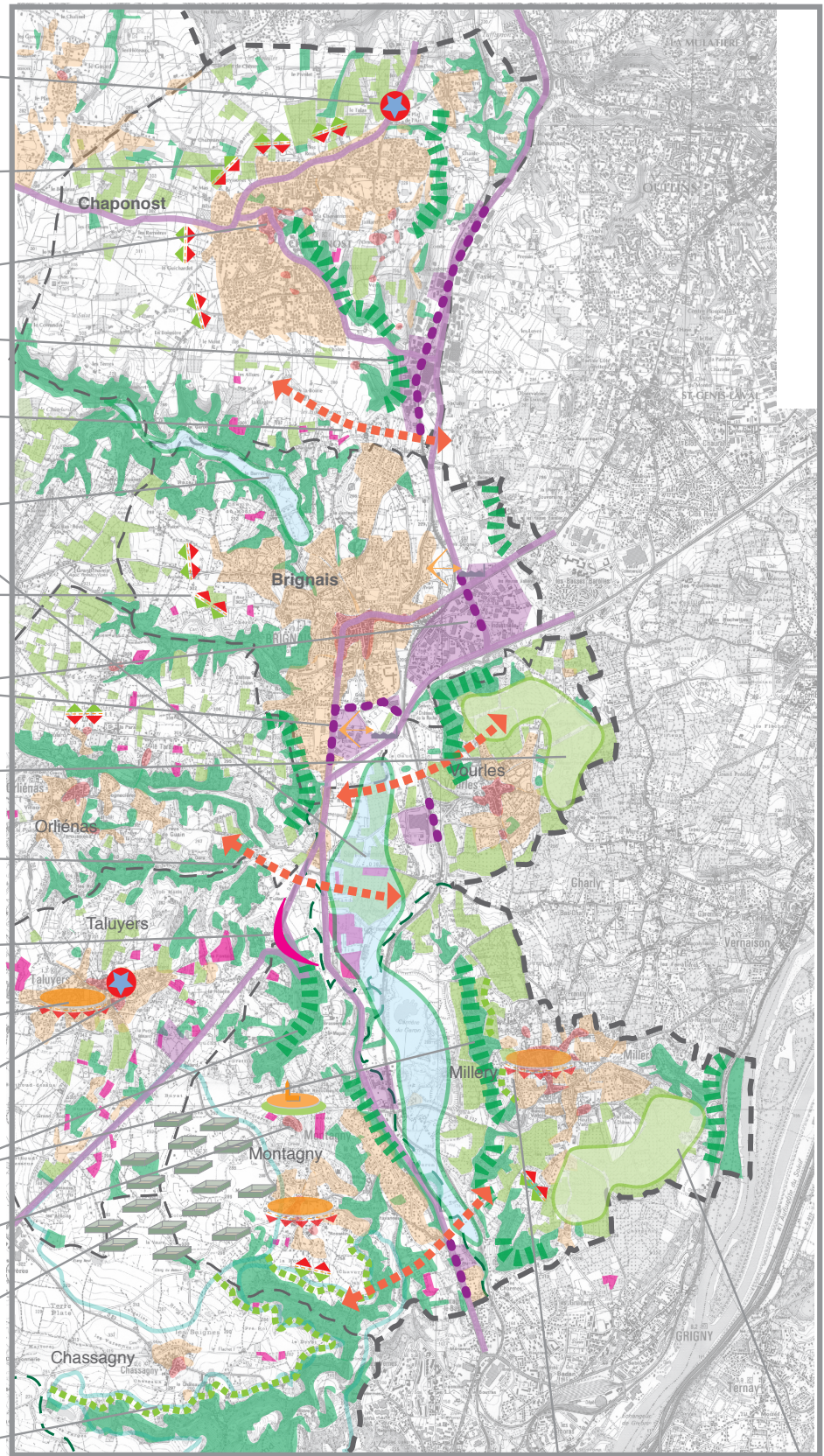
Visibilité des abords du château de Taluyers

Préservation des rebords boisés de Millery / Montagny

Piémonts ouverts de Montagny

Bocage lithique (champs clos de murets) de Montagny

Rebords agricoles du plateau de Chassagny



Paysages périurbains à hauts murs de Millery

Paysages de vergers en plateau de Millery sud



ENJEUX AGRICOLES

Les enjeux agricoles dans cette unité de paysage sont en résonance avec l'importance de la vague d'urbanisation qu'ont connus les espaces de plateau ou de fond de vallée.

Ainsi, le maintien de pratiques agricoles viables dans le fond de la vallée du Garon est un enjeu particulièrement important, pour éviter que son image actuelle (zones industrielles et commerciales, carrières, urbanisation diffuse, ...) soit définitivement marquée.

Mais il existe aussi des espaces de plateau «reliques» des grands vergers tramés par des long linéaires de hauts murs (notamment sur Vourles et Milléry). Ces paysages arboricoles et viticoles de plateau sont remarquables par l'homogénéité de ces pratiques agricoles par rapport aux autres cultures. Ils sont toutefois menacés par une urbanisation en tache d'huile qui risque de confiner ces interstices dans des petits espaces de plus en plus difficile à exploiter ou gérer (conflits de voisinage).



Les vergers sur les versants de la vallée du Garon



Milléry : l'alliance des murets et de la vigne, le plateau permet des visées importantes

Enfin, sur les plateaux de l'ouest (de Chaponost à Montagny), le développement des enclos à chevaux contribue à former des ambiances «floues» sur les franges des zones urbanisées. Ce ne sont plus strictement des espaces agricoles de plateau (polyculture/élevage bovin), et ce ne sont pas encore véritablement des jardins périurbains.

ENJEUX EXTENSIONS URBAINES

Ils sont de plusieurs ordres :

- préserver ou non au moins 50 % d'espaces non bâtis dans ces communes très dépendantes fonctionnellement de l'agglomération lyonnaise;
- mesurer les conséquences des passages de plateau en vallée (Milléry, Vourles, ou de vallée en plateau (Brignais) sur certains espaces sensibles du point de vue des perceptions : rebord de plateau (zones de points de vue remarquables), versants boisés (mouvements de terrains importants).
- assurer des coupures d'urbanisation entre toutes ces petites agglomérations, éviter que la vallée du Garon ne soit constituée que d'un linéaire continu de constructions plus ou moins proches;
- éviter la monotonie des tissus pavillonnaires sur de grandes surfaces, identifier les limites d'urbanisation actuelles qui autorisent encore des lectures des silhouettes des bourgs, hameaux.



Urbanisation récente sur les versants de la vallée du Garon

ENJEUX ITINÉRAIRES

La RN 86 qui suit le cours du Garon au fond de sa vallée est l'itinéraire historique de «l'évitement de Lyon» tel que définit au plan d'urbanisme directeur des années 1940. Elle est «relayée» au nord par la RD42 (Est de Chaponost et Brignais). «Le carrefour» important de ce secteur est évidemment celui des Sept Chemins (RD42-A450 / RN86-RD42),

avec des problèmes liés à cette traversée particulière du hameau, au traitement des nombreux délaissés le long de ces axes, à l'absence de valorisation du superbe balcon de la RD42 sur la vallée, aux traversées de zones d'activités, ...

L'amélioration de la qualité des espaces publics et abords des gares de chemin de fer (halte de Chaponost, gare de Brignais, gare de Vourles, halte de Millery) est un moyen important indirect de rendre encore plus attractif le recours aux transports en commun dans ce secteur.



La RN86 «en ville» en entrée sud de Brignais



La RN86 «en campagne» au sud des 7 chemins

ENJEUX ESPACES D'ACTIVITES

Plus que tout autre secteur de l'ouest Lyonnais, la vallée du Garon est le réceptacle d'un certain nombre de vitrines commerciales ou artisanales, isolées en en «zone». L'enjeu de l'amélioration des espaces publics ou de façade de ces lieux est à signaler.

ENJEUX ESPACES NATURELS

Les vallons étroits de la haute vallée du Garon, du Merdanson font déjà l'objet de projets spécifiques dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles. Mais le problème de la surfréquentation commence à se poser en certains lieux.

La ferme du Péage : élément patrimonial majeur

IV.7 - Plateau Mornantais



Le plateau Mornantais, largement ouvert sur le reste du territoire



Les enjeux des greffes urbaines en terrain «découvert»



Les rebords agricoles des vallons : pérennité des visées lointaines



La RD 42 aux abords de St Andéol : enjeu des abords et des effets indirects



Des éléments patrimoniaux majeurs

Les grands enjeux localisés

Le Mornantais, c'est d'abord le véritable plateau ouvert de l'Ouest Lyonnais, avec les complexités paysagères qu'il implique :

- grande ouverture visuelle et impacts majeurs de toute superstructure ou infrastructure nouvelle : les visées depuis la RD42 sont remarquables ;

- difficultés pour identifier précisément les franges urbaines : à l'est de Mornant, autour de St Andéol, Chassagny, St Laurent d'Agny, ...;

- forte variabilité des types de cultures dans ce secteur : développement de la céréaliculture, ...;

Mais le plateau n'est pas seulement le lieu réservé aux grandes cultures; les affleurements granitiques de Chassagny/Montagny contribuent à créer des ambiances particulières, en partie menacées par de nouvelles pratiques d'élevage (chevaux). La pérennité du système bocager «lithique» (murets de pierres) est ici un enjeu majeur.

La platitude de ces lieux est à relativiser au regard des silhouettes de certains bourgs. Ainsi des enjeux fondamentaux de coupures d'urbanisation sont identifiés :

- autour de St Laurent d'Agny (piémont de la chapelle, vers Taluyers);

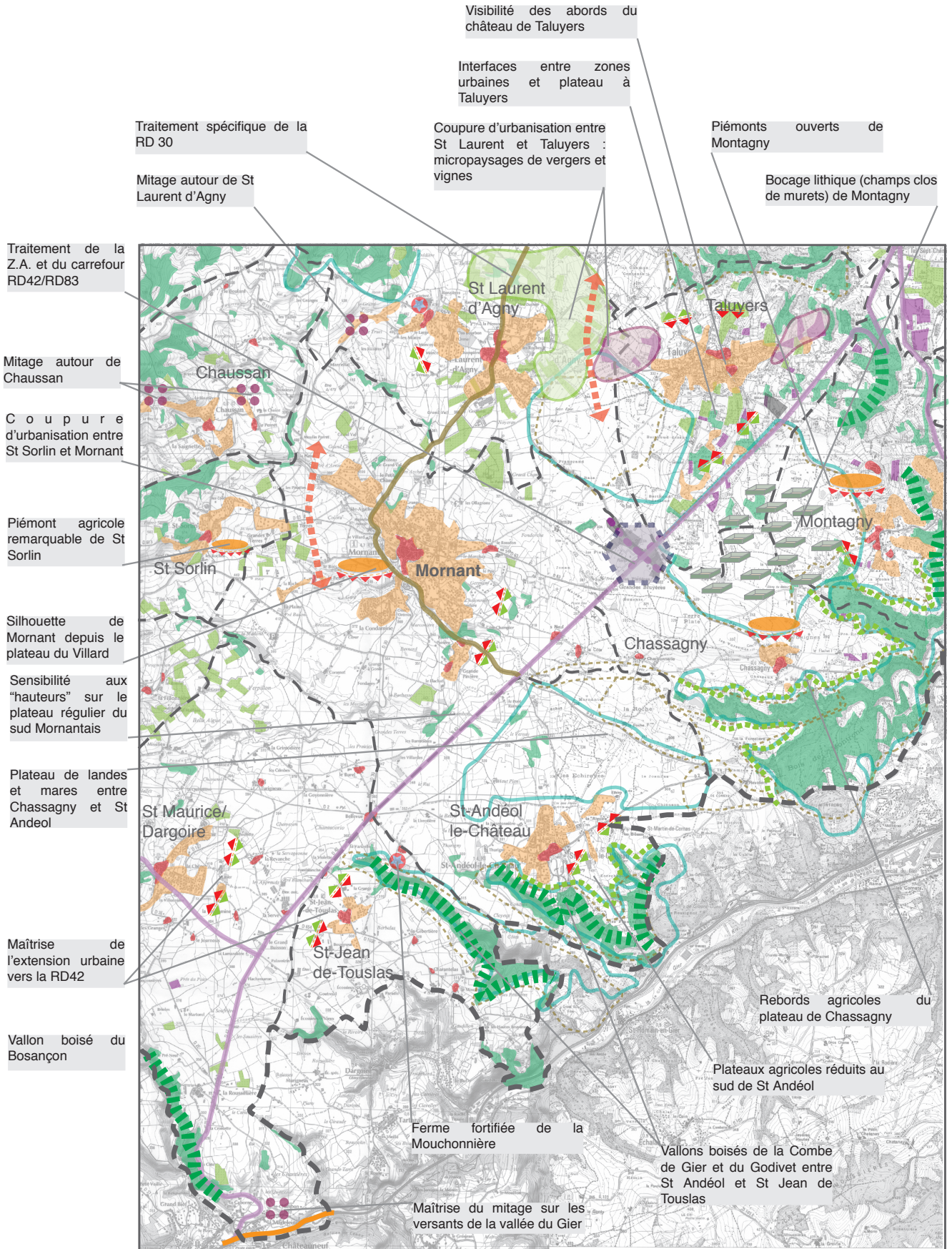
- autour de Mornant (avec St Sorlin notamment);

Et des socles de villages sont particulièrement intéressants : notamment à Montagny, St Sorlin, voire à Chassagny et St Andéol dans une moindre mesure.

Certains micropaysages viticoles (Taluyers), ou autour d'éléments de patrimoine monumentaux (plusieurs grands châteaux) sont également à surveiller dans leurs évolutions.



Plateau mornantais



ENJEUX AGRICOLES



Le plateau de landes entre Montagny et Chassagny



Le plateau de vignes entre St Laurent et Taluyers

Ce plateau est aussi celui des nombreuses petites villes et bourgs qui «se regardent» de proche en proche, dans des sites variés.

Le développement de Mornant, au centre de ce système s'est fait essentiellement vers le nord et l'est, car le vallon éponyme contrariait les extensions vers le sud. Ceci a permis à la ville de conserver une silhouette intéressante depuis le sud de ce vallon. Sa préservation est donc un enjeu important. En tant que «capitale» de cette partie de l'ouest lyonnais, la qualité des espaces centraux est aussi une garantie de maintien de l'attrait de cette ville.

Ce vaste espace «plan» de plateau n'est en fait pas régulier, et comporte une certaine diversité des paysages liés à la nature du sous-sol (affleurements rocheux) et aux pratiques culturales.

Ainsi, entre Montagny et St Andéol le plateau est ponctué d'espaces de landes agrémentés de mares et points d'eau. La protection de ces lieux est assurée par des démarches au titre des Espaces Naturels Sensibles.

De plus, même si les «grandes cultures» sont dominantes, la richesse paysagère de ce plateau tient aux micropaysages qui viennent parfois agrémenter les dominantes céréalieres. Ce plateau est aussi en partie un plateau viticoles et arboricole.

ENJEUX EXTENSIONS URBAINES



Le socle agricole de St Sorlin

Tout autour de Mornant, 8 petites agglomérations connaissent des développements différents, mais font face globalement aux problématiques de l'insertion des programmes de constructions individuelles autour du noyau urbain historique.

Taluyers et St Laurent sont confrontés à des enjeux de coupures d'urbanisation et de limites stables sur certains «bords» agricoles, pour conserver une certaine lisibilité de ces agglomérations.

Chaussan et St Sorlin (ci-dessus) sont des villages de versant avec de gros enjeux de préservation de leur socle agricole, avec des problèmes limités de mitage des espaces agricoles.

St Maurice est en position «intermédiaire» en milieu de versant, son socle agricole est tout aussi important, avec un centre qui jouxte directement des espaces de grands parcs et jardins.

St Jean, St Andéol et Chassagny sont de véritables villages «de plateau» où la proximité des rebords de vallons, l'ouverture visuelle sur le grand paysage, la présente d'éléments de patrimoine importants, les rend très sensibles à de trop forts «épaississements» urbains sous forme de lotissements.

La qualité des espaces publics des centres bourgs, lieux privilégiés des marchés et d'implantation des commerces de proximité, est un enjeu essentiel de ce pays. Cela renforce indirectement l'attractivité de l'habitat en centre village d'une part, cela entraîne aussi des réflexions sur la place de l'automobile, et cela dynamique d'autant l'attractivité des vitrines commerciales de ces centres.

La thématique des «marchés de produits locaux», étape essentielle du maintien de la diversité des productions agricoles de l'Ouest Lyonnais, peut parfaitement s'articuler avec cet enjeu plsu «urbain».



Une placette de St Laurent d'Agnay

ENJEUX ESPACES D'ACTIVITES

Le développement futur des espaces d'activités, à l'articulation des voies les plus importantes du sud de l'ouest Lyonnais, pourrait s'articuler autour de trois enjeux majeurs :

- le traitement qualitatif des zones d'entreprises les plus anciennes (qualité des espaces verts, masques visuels végétaux, ...);
- la poursuite de la démarche innovante en matière architecturale (contemporain, couleurs discrètes, prise en compte de l'énergie, de la gestion des eaux de surface, ...);
- une plus grande articulation entre zones d'habitat et futurs espaces d'activités, avec des effets à attendre sur le commerce de proximité, sur la maîtrise des déplacements journaliers, sur l'insertion paysagère de ce type d'espace, ...

ENJEUX ITINERAIRES

Il est évident, à la croisée des RD 30 «épine dorsale» l'Ouest Lyonnais, et de la RD 42 (axe majeur de transit, de mouvements journaliers, accès aux Monts du Lyonnais depuis Lyon, ...), et de la RD2 (vers les Monts du Lyonnais), ... que les problèmes d'infrastructures ont des conséquences essentielles sur la vocation des sols. Mais la maîtrise de la vocation «régulée» de ces axes routiers est aussi un enjeu paysager majeur, en matière d'insertion des déviations dans leur environnement proche ou lointain, en matière de traitement des abords, en matière de choix de traitement de l'axe en lui-même.

ENJEUX ESPACES NATURELS

La protection des espaces de lande et des réseaux de mares et étangs est en grande partie assurée par la démarche du Plan des espaces naturels sensibles.

ENJEUX PATRIMOINES

Le plateau est évidemment le «pays» des aqueducs gallo-romain, fondant des sites remarquables. Mais c'est aussi la présence de :

- fermes fortifiées;
- châteaux remarquables;
- manoirs à grands parcs et jardins;
- ensembles urbains médiévaux;

qui fondent la diversité et l'intérêt de ces lieux. En dehors des aqueduc, peu d'éléments de patrimoine sont d'ores et déjà préservés ou protégés. Ils pourraient l'être au travers du classements dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme.



L'aqueduc de Mornant

IV.8 - Les hauts versants de l'Yzeron



Rontalon au milieu de son système complexe de «bocage», champs ouverts, vergers, vallons



Les lisières agricoles au contact de boisements denses : enjeu de la pérennité de l'élevage



Voir Lyon depuis Chateaufieux : sites de villégiature déjà anciens



Thurins : petite ville illustrant la diversité possible des formes urbaines dans ses extensions



L'omniprésence des vergers autour du bassin de Thurins : une caractéristique majeure

Les grands enjeux localisés

Voici des lieux «prémontagnards» caractéristiques qui se caractérisent d'abord par la moindre présence des lieux habités, et des secteurs mis en culture. Ainsi, toute évolution de ces deux modes d'occupation de l'espace est très souvent remarquée.

L'espace forestier est dominant dans cette unité de paysage, et les «complements» des champs situés en partie haute des versants est un problème important (lié à la dynamique économique de l'élevage dans ce secteur).

Des espaces de clairière sont parfois remarquables comme autour de Chateaufieux, et les évolutions de l'urbanisation (début de mitage d'un versant) sont d'autant plus perçus par le spectateur.

A côté de l'enjeu de la pérennité de l'élevage bovin (notamment dans la production laitière) de cet espace, le bassin de Thurin est avant tout caractérisé par l'omniprésence des vergers. Ainsi l'autre pérennité fondamentale de ces lieux est liée au système d'irrigation qui a permis de développer cette structure de paysage.

Ensuite, les quatre bourgs et villages que l'on retrouve ici présentent une grande diversité d'implantations et donc d'enjeux :

- Thurins, adossé à un versant s'est jusqu'à présent développé sur ses côtés, avec l'enjeu du maintien de sa crête boisée et d'un développement trop linéaire vers le plateau;

- St Laurent, plus petite structure bâtie du secteur, est emblématique des problèmes d'implantation des constructions isolées sur son pourtour;

- Yzeron implanté sur son col est fortement marquée par son histoire et ses villégiatures;

- Rontalon est l'emblème des «villages d'éperon» avec la grande sensibilité de tout développement sur ses abords;

Haut Yzeron : Enjeux et dynamiques



Yzeron : patrimoine de villégiatures, abords des points de vue vers Lyon, espaces publics en "balcon".

"Petits" villages : enjeu de la maîtrise relative du développement urbain, maintien du "caractère de hameau" (quelle "densité" ?).

St Laurent : préservation des abords du centre hameau (implantation des constructions neuves)

Itinéraire des "hauts balcons", (accès aux massifs forestier, stationnement, ...)

Yzeron : abords des grands équipements de loisirs (lac, hébergement XIXe, ...)

Hameau de Chateauvieux : site et patrimoine remarquable : enjeu du mitage

Evolution des hameau "en chapelet" : maîtrise de leurs extensions urbaines

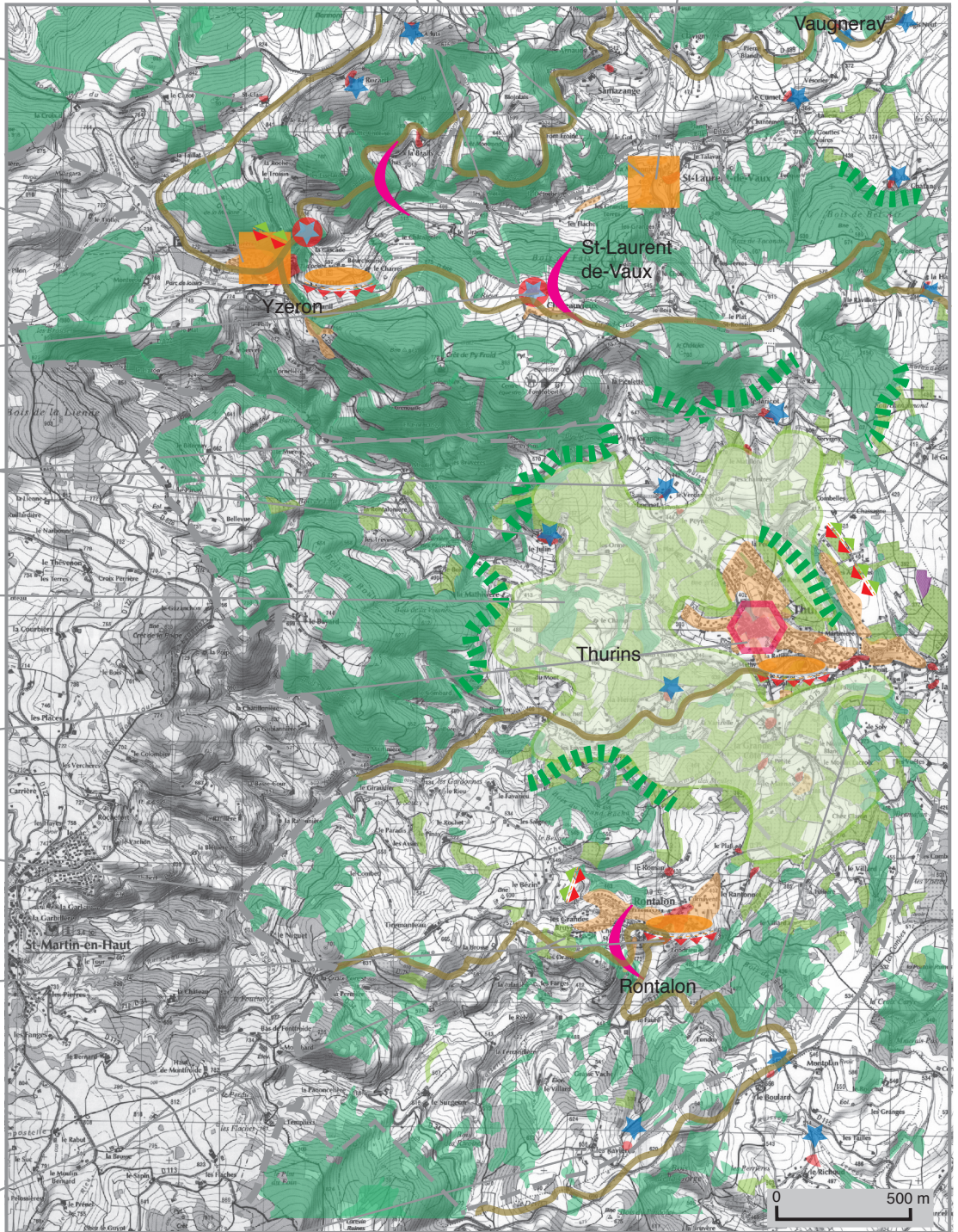
Bassin arboricole de Thurins : enjeu de la pérennité de cette pratique agricole

Evolution du bâti autour de Thurins, choix en fonction de la lisibilité de la silhouette urbaine

Franges boisées (et clairières isolées) : enjeu du maintien de l'activité agricole (élevage).

Rontalon : préservation du socle remarquable (village en "éperon").

Bassin de Rontalon : micropaysages avec grande variété des pratiques agricoles : préservation de l'ouverture des paysages en terrasses.



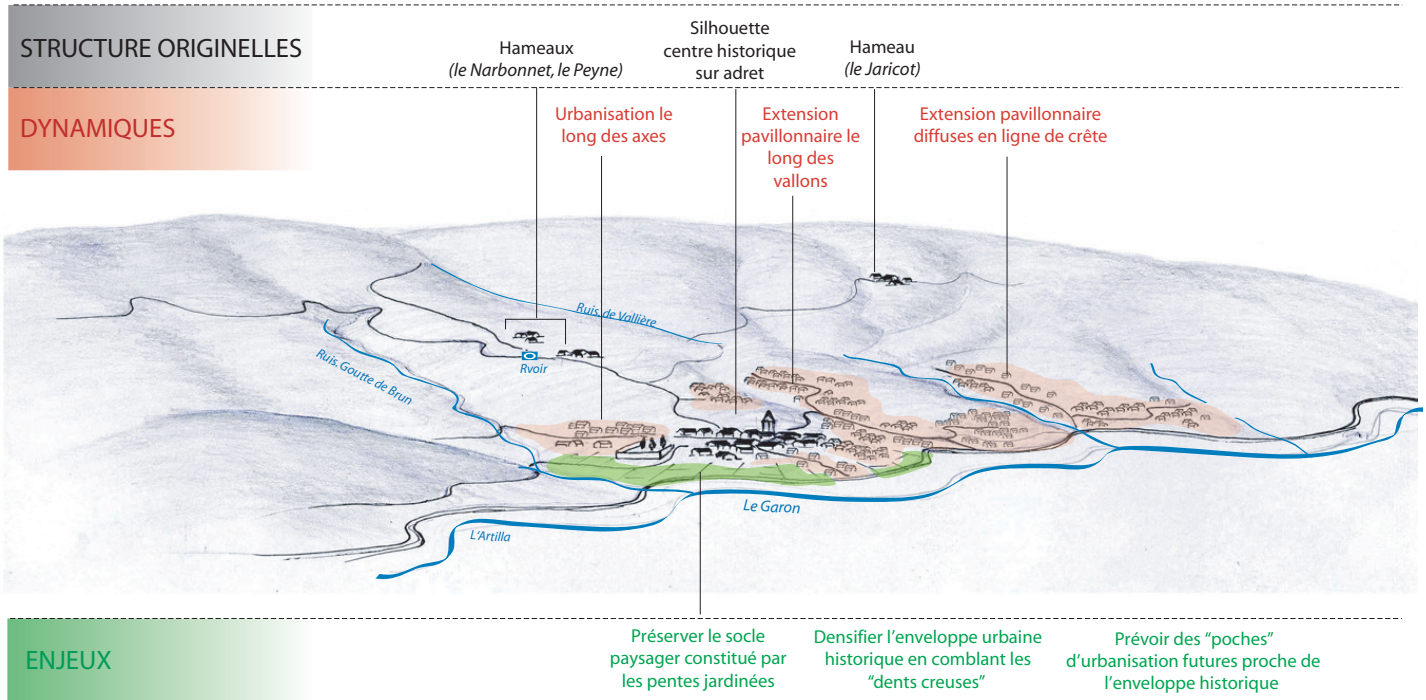
ADELE © - 2005

Patrimoine des grandes fermes à cour fermée autour de Rontalon : inventaire et enjeu du changement de destination ?

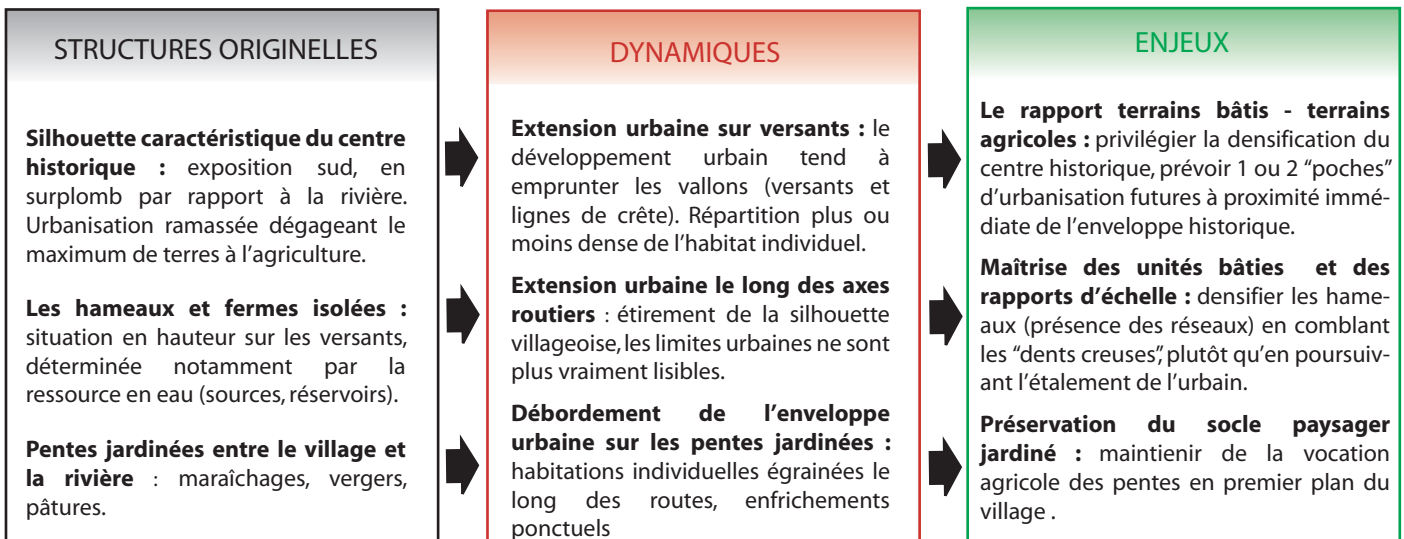
Zone d'activités de Thurins : insertion dans son environnement.

ENJEUX EXTENSIONS URBAINES

Exemple du village de Thurins



Prise de vue du village de Thurins depuis le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle



ENJEUX EXTENSIONS URBAINES



Le bourg de St Laurent : grande sensibilité aux extensions récentes

Dans les enjeux urbains, il faut souligner la grande sensibilité des plus petites structures villageoises, qui peuvent être rapidement déstructurées par un environnement de «villas» :

- mal implantées par rapport au bourg,
- accompagnées de «remblais/déblais» monumentaux,
- qui ne mettent pas en valeur la «centralité» des petits espaces publics;



Mitage récent près de Chateaufieux

ENJEUX AGRICOLES

Le bassin agricole de Thurins, et sa dominante de vergers est emblématique des paysages de vergers de l'Ouest Lyonnais. L'enjeu essentiel y est donc le maintien du réseau d'irrigation d'une part, et l'assurance d'une commercialisation satisfaisante d'autre part.

Mais cette unité de paysage présente, par la dominante forestière, une sensibilité particulière aux clairières et espaces d'élevage qui contribuent au maintien des prairies comme «respiration» visuelle régulière.

ENJEUX PATRIMOINES

Cet espace est surtout l'alliance de trois éléments redondants :

- les églises et chapelles rurales;
- les grandes fermes isolées sur des versants abrupts;
- les villégiatures anciennes, signes des premiers temps du «climatisme» des crêtes de l'Ouest Lyonnais (Yzeron).



L'église de Chateaufieux

IV.9 - Les «Hauts plateaux»



Hameau de Chavagne, sur Chaussan, enjeu des «greffes urbaines»



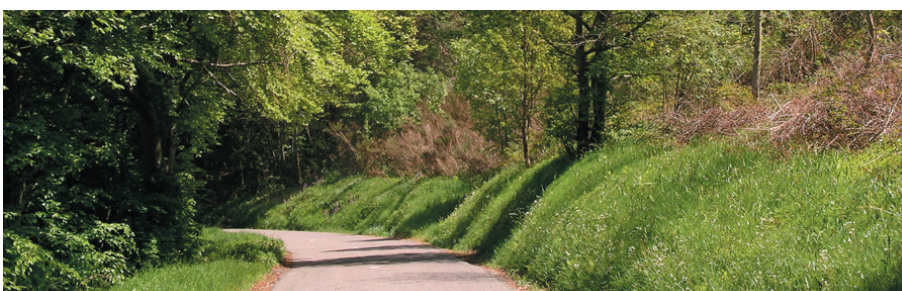
Les paysages ouverts des hauts plateaux : l'absence de construction



Les ambiances de vergers de St Didier : enjeu du maintien du système d'irrigation



Ste Catherine : enjeu des extensions dans un site de «col» dominé par une petite colline



Les routes forestières en haut de versant : des ambiances remarquables

Les grands enjeux localisés

Les hauts plateaux sont donc paradoxalement moins boisés que l'unité de paysage des hauts versants de l'Yzeron. Ainsi, trois étages paysagers se superposent ici avec des enjeux contrastés :

- les versants dominant Chaussan, St Sorlin, et autour de St Didier sous Rivierie sont avant tout marqués par l'empreinte de l'arboriculture, avec l'enjeu retrouvé de son maintien comme système structurant d'occupation de l'espace (lié à la viabilité du système d'irrigation);

Dans ses versants, un chapelet de hameaux adossés aux bois et forêts structure fortement l'espace, avec l'enjeu du maintien de leurs caractéristiques (modération des développements du bâti alentours).

- l'étage forestier couronne donc ses versants, avec une dominante feuillue qui peut par endroit coloniser rapidement certaines clairières ou certains champs peu à peu abandonnés par l'élevage bovin; cette «fermeture» des paysages semi-bocager est un enjeu fondamental;

- puis on atteint les hauts plateaux, espaces de champs ouverts où quelques grandes fermes isolées ponctuent régulièrement le paysage. Les évolutions y sont modérées, seules les problématiques des choix de sites d'extension des deux bourgs présents ici (Ste Catherine et St André) sont à prendre en compte.

Les abords des voies, le plus souvent situées «en balcon» et leur qualité (ou leur simplicité de traitement) peuvent fonder des enjeux ponctuels d'aménagement d'aires de découverte ou d'initiation aux paysages. C'est ici que l'on découvre parmi les plus majestueuses visées vers l'agglomération lyonnaise.

Hauts plateaux : Enjeux de paysage



Fermeture des clairières des hauts versants de St André: enjeu de l'évolution de l'élevage sur ces secteurs

Le "chapelet" de hameaux en balcon au-dessus de Chaussan

Environnement immédiat du bourg de St André au contact des terres agricoles

Haut plateau ouvert de Ste Catherine

Route en balcon remarquable : visées vers l'ensemble du Morantais

Evolution du bâti des nouveaux bâtiments d'élevage sur le plateau

Piémont de Rivierie, respect des abords aval du village

Abords aval de Ste Catherine : villégiatures du XIXè

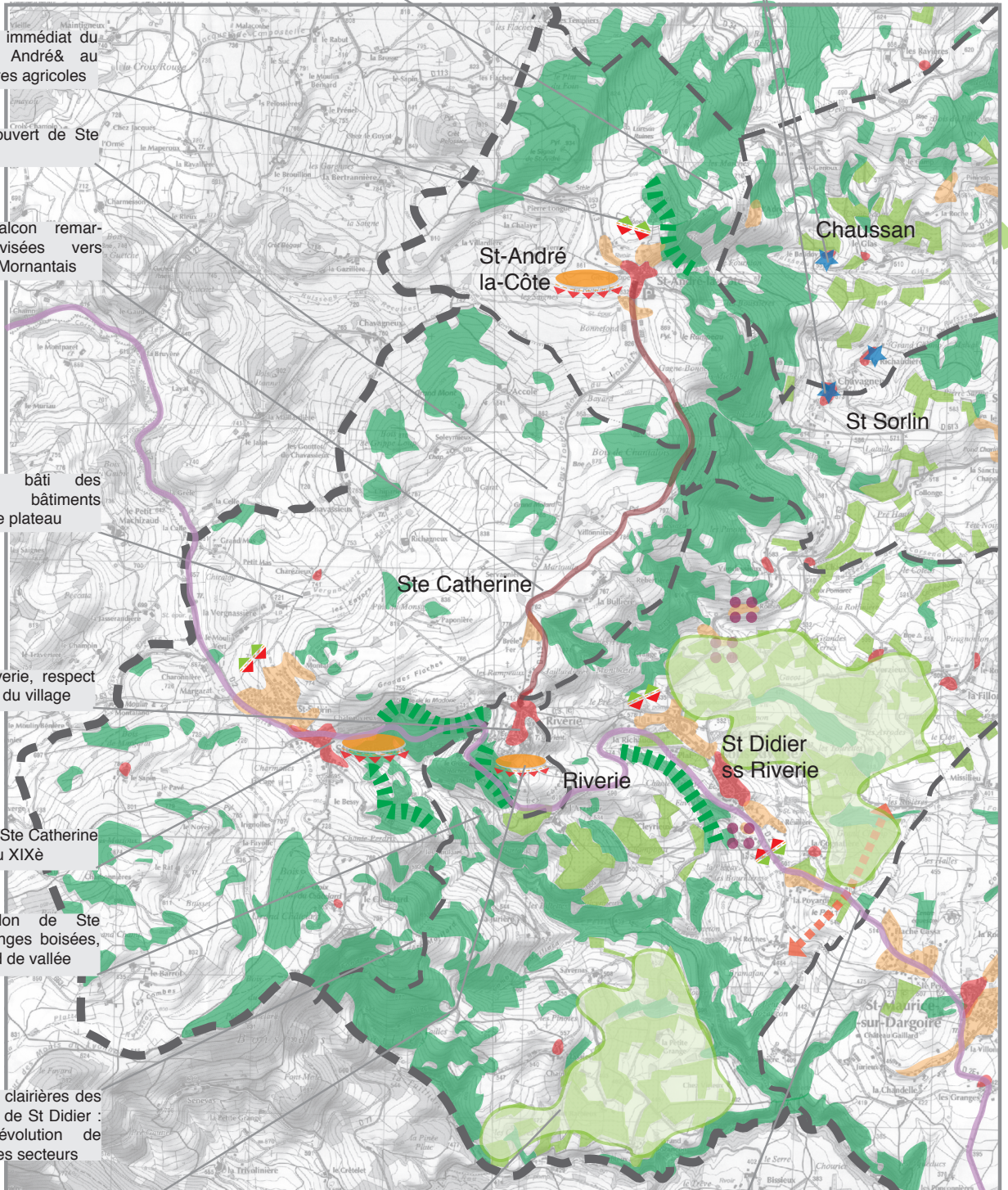
Haut du vallon de Ste Catherine : franges boisées, cultures du fond de vallée

Fermeture des clairières des hauts versants de St Didier : enjeu de l'évolution de l'élevage sur ces secteurs

Rivierie : village perché remarquable, points de vue vers Lyon

Bassin arboricole homogène de St Didier, la Petite Grange

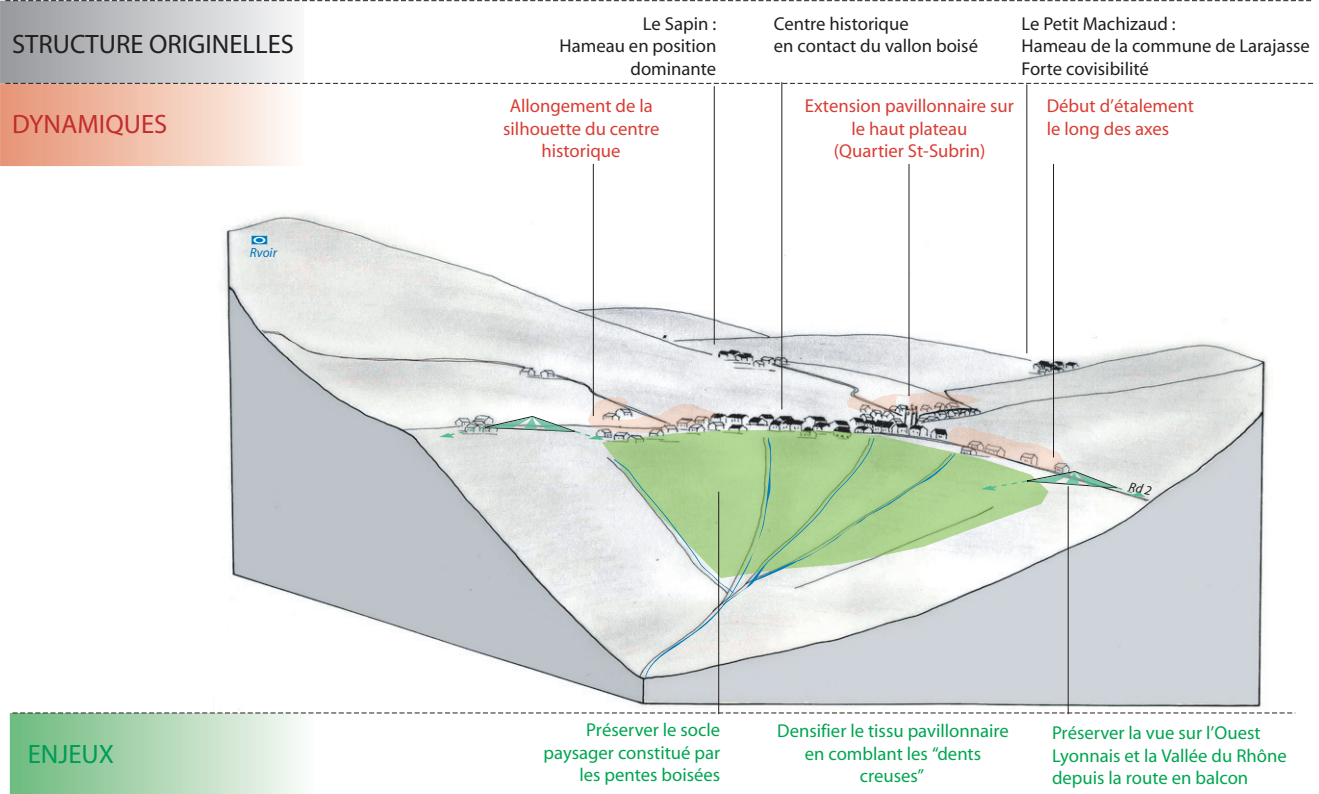
Aménagement de la RD2 : enjeu du respect des abords des villages, découverte du grand paysage



60pc

ENJEUX EXTENSIONS URBAINES

Exemple du village de Sainte-Catherine



Village de Sainte-Catherine :
Le vallon boisé au contact du village



Vue sur le Quartier St-Subrin



Saint-André-la-Côte sous la neige

STRUCTURES ORIGINELLES

Silhouette du centre historique :
Implantation en rebord de haut plateau, sur les premiers contreforts des Monts du Lyonnais. Fortes contraintes topographiques. Urbanisation ramassée avec un positionnement en belvédère :
- vue dégagée sur toute la Vallée du Rhône,
- grande ouverture visuelle sur l'arrière pays des Monts du Lyonnais.

Hameaux et fermes isolées : Ensembles bâtis de taille importante (*hameau de Châteauvieux à Yzeron par exemple*) éloignés du village historique, car situés en terrain "plat". Ensembles de taille plus réduites soit en position dominante sur les versants (en balcon), soit en creux de vallon.

Pentes pâturées.
Importance des surfaces boisées sur les reliefs ou aux creux des vallons.
Socle de village en contact du vallon boisé ou pâturé.

DYNAMIQUES

Silhouette du centre historique conservée au niveau du socle cultivé.

Étalement du centre historique en linéaire suivant les courbes de niveaux et/ou les axes routiers pour pallier aux contraintes topographiques.

Augmentation surprenante des surfaces bâties (type pavillonnaire), malgré l'éloignement de l'agglomération lyonnaise. Développement de nouveaux quartiers :
- soit en continuité du village historique
- soit ex-nihilo, en direction des Monts du Lyonnais
Exemples : quartier St-Subrin à Ste-Catherine, Les Bruyères à Yzeron.

ENJEUX

Préserver le socle pâturé ou boisé :
Maintien d'un premier plan paysager et d'une vue caractéristique sur le village historique.

Préserver les points de vue depuis les routes "belvédères" (cas de la Rd113) en limitant l'étalement le long des axes. Préférer densifier l'urbain existant.

Maîtriser les unités bâties et leur rapport d'échelle : Les surfaces planes étant rares, limiter l'étalement du pavillonnaire en densifiant les unités déjà construites, combler les "dents creuses".

Préserver les effets de lisières : Contenir les limites urbaines trop en amont des versants, y maintenir les pâtures : fort impact visuel des constructions situées en lisières de boisements.

ENJEUX AGRICOLES



L'insertion des grands bâtiments agricoles en milieu «ouvert»

Ils sont essentiellement de trois ordres ici :

- la préservation des grandes ouvertures visuelles sur les hauts plateaux les rend très sensibles à toute superstructure nouvelle, notamment du secteur agricoles (importance de l'implantation adaptée des nouveaux bâtiments d'élevage ou d'entreposage);
- la qualité des versants arboricoles de St Didier sous Riverie, dépendant de la pérennité de de la qualité du système d'irrigation;
- le maintien du «semi-bocage» en lisière forestière, garanti par la dynamique de l'élevage bovin dans des conditions relativement contraignantes;

ENJEUX ITINERAIRES

Deux voiries sont particulièrement importantes :

- la RD2, avec la qualité des aménagements des déviations des bourgs et villages, qui peut supporter un trafic important;
- la route en «Haut Balcon» entre Ste Catherine et St André, d'intérêt majeur pour la découverte de tout le sud de l'Ouest Lyonnais (enjeu des aires de découverte du grand paysage, du maintien de son caractère «naturel» actuel);



La RD 113 entre Ste Catherine et St André

ENJEUX PATRIMOINES



Dans le village de Riverie : ensemble urbain remarquable, problème de la gestion du stationnement

Ici, les patrimoines sont d'abord ceux des villages et hameaux, avec notamment les emblèmes de Riverie et Ste Catherine (surtout pour sa situation en balcon).

La qualité des espaces publics, la préservation des patrimoines de villégiatures, l'intérêt dans les matériaux locaux, ... sont autant de moyens de préserver cette qualité.

Les typologies de bourgs et villages

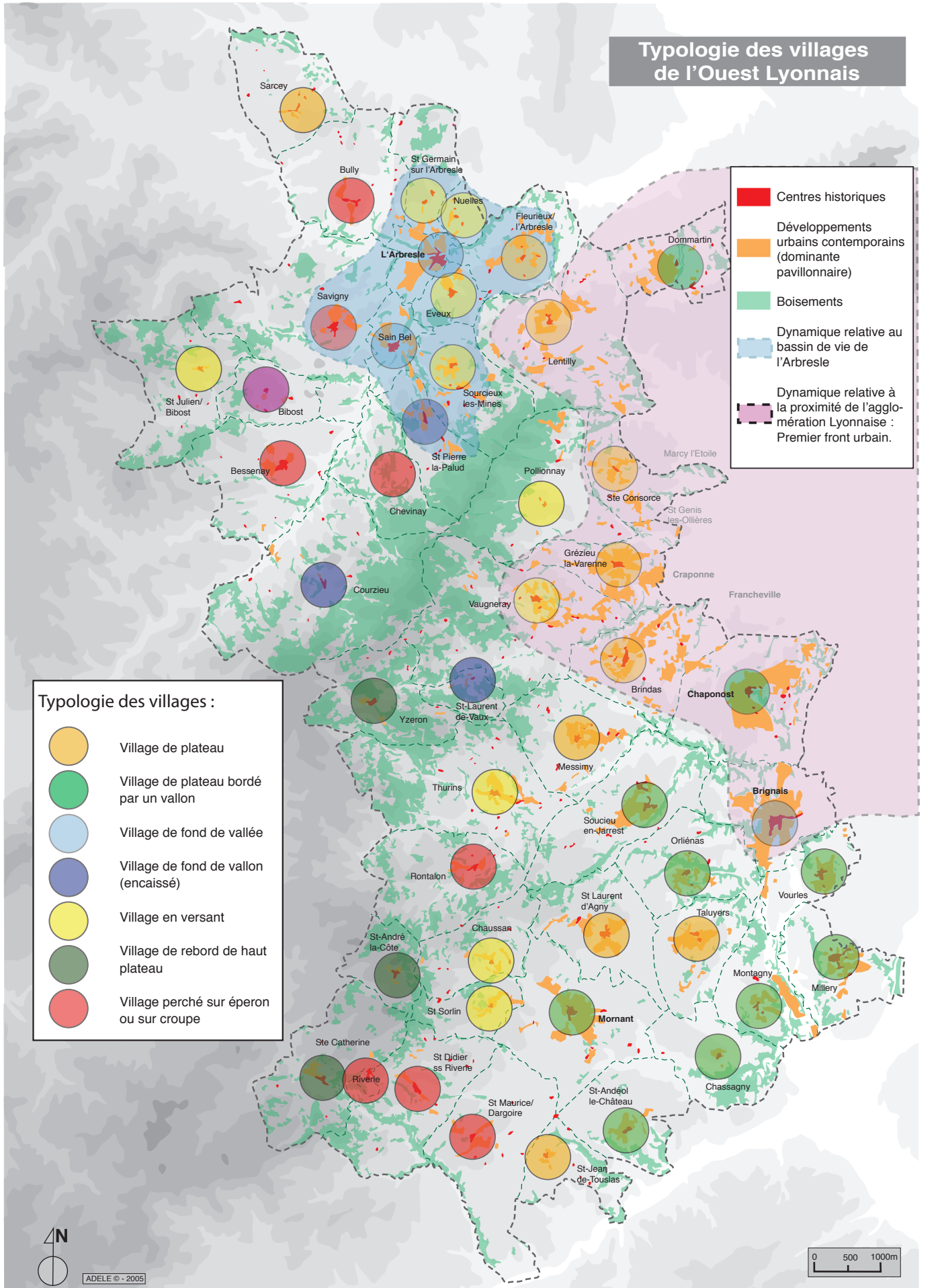
Les 48 centres historiques de l'Ouest Lyonnais présentent des typologies d'implantation originelles diverses :

- en plateau;
- en rebord de vallon sur un plateau,
- en fond de vallée;
- en fond de vallon encaissé,
- en versant,
- en rebord de haut plateau,
- en éperon ou sur croupe (villages «perchés»);

De plus leur positionnement dans les vagues successives d'urbanisation des 50 dernières années donnent des résultats contrastés sur les anciens paysages agricoles de leurs abords.

La carte ci-contre donne quelques éléments de cadrage de ces implantations. Et les schémas ci-après complètent les planches descriptives des enjeux de développement urbain déjà décrits ci-avant unité de paysage par unité de paysage.

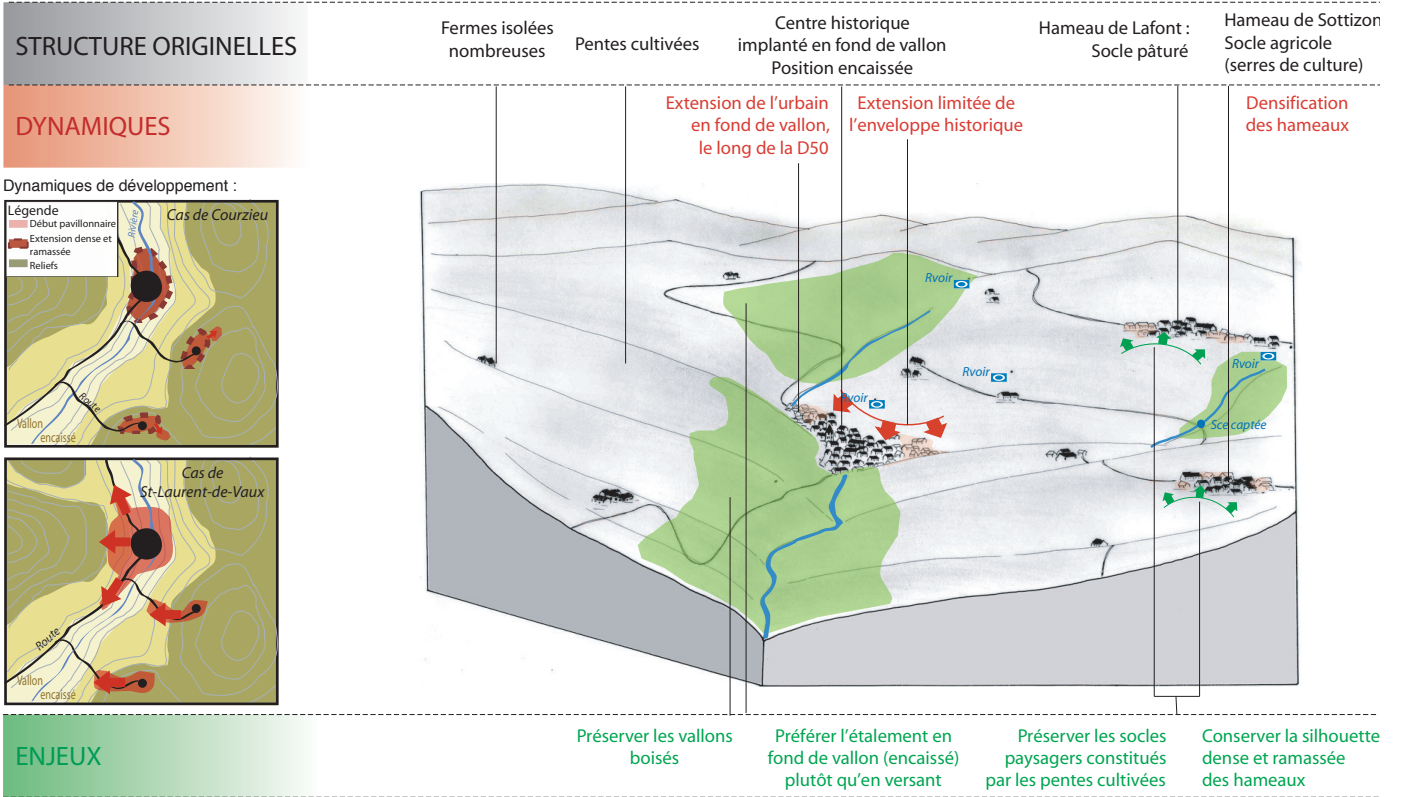
IV.10 - Typologies de village et enjeux d'extension



Villages concernés :

Courzieu
Saint-Laurent-de-Vaux

Exemple du village de Courzieu



Village de Courzieu vu depuis Le Blanchet



Courzieu : Silhouette du centre historique



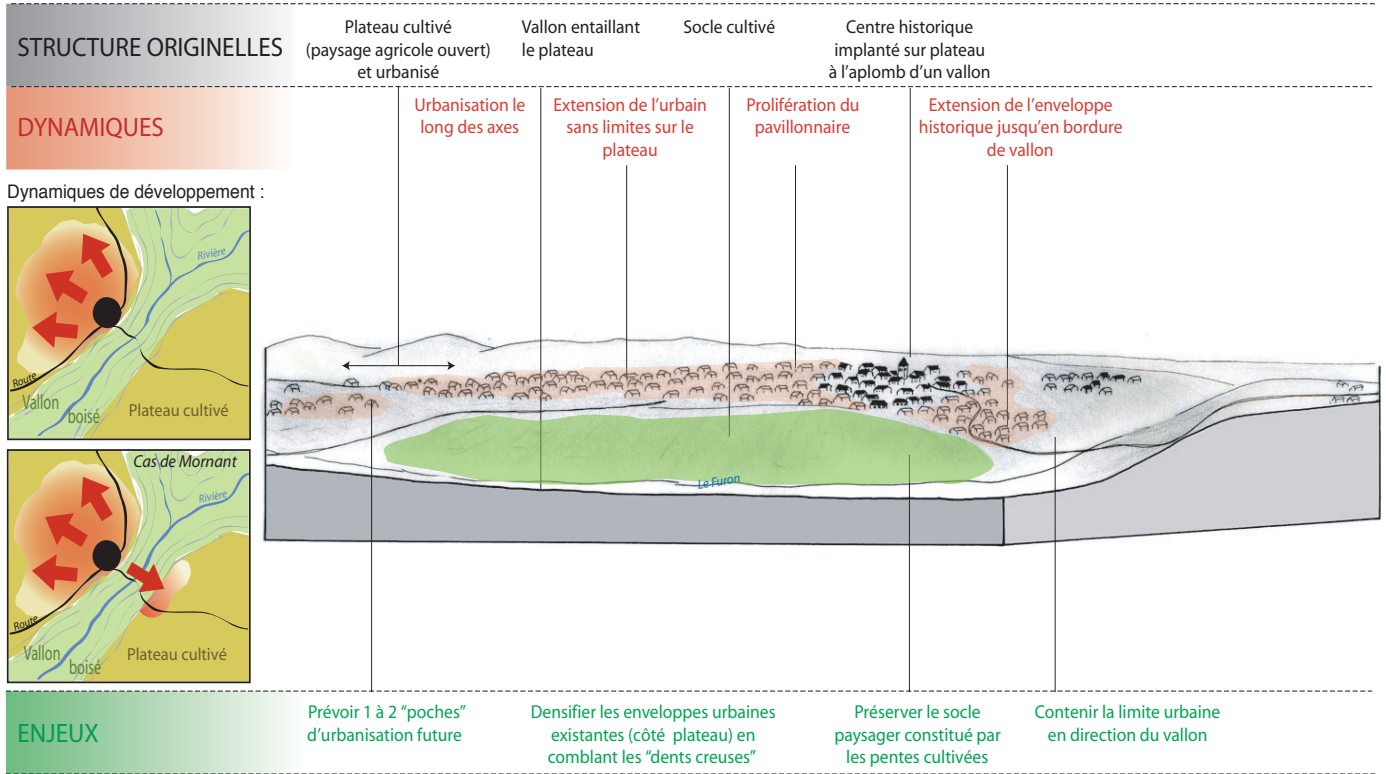
Village de Saint-Laurent-de-Vaux

STRUCTURES ORIGINELLES	DYNAMIQUES	ENJEUX
<p>Silhouette du centre historique : Implantation en fond de vallon, en position encaissée. Contexte montagnard avec fortes contraintes liées au relief tourmenté et à l'absence d'espaces véritablement plans. Urbanisation très ramassée aux endroits propices à l'installation.</p> <p>Hameaux et fermes isolées : Idem, situation en zones planes ou en balcon pour pallier aux contraintes du relief. Situation déterminée par la présence d'eau ou en bordure d'un axe routier secondaire.</p> <p>Paysage agricole ouvert. Versants cultivés, ou pâturés.</p> <p>Présence prégnante des boisements.</p>	<p><i>Evolutions des formes urbaines guidées selon les possibilités que permettaient le relief.</i></p> <p>Étalement de la silhouette du centre historique : Extension linéaire le long de la route suivant 2 dynamiques distinctes. De façon : - dense et ramassée pour Courzieu : limites visuelles du village bien conservées, bonne maîtrise des unités bâties et des rapports d'échelle. - très diffuse pour St-Laurent- d'Agn : attention, effet de "mitage".</p> <p>Début de développement urbain en versant en aval du village (disparition du premier plan paysager du village) et en amont (surtout à St-Laurent)</p> <p>Extension des hameaux et fermes isolées : unités bâties plutôt denses, mais tendance au développement de constructions éparées.</p>	<p>Préserver le vallon boisé : maintien d'un premier plan paysager et d'une ouverture visuelle sur le centre ancien.</p> <p>Maîtriser les unités bâties et leurs rapports d'échelle : préférer densifier les enveloppes urbaines diffuses existantes plutôt que de continuer de s'étaler le long des axes, choisir et urbaniser 1 ou 2 zones en versant pour étoffer la silhouette originelle du village.</p> <p>Préserver les effets de lisières : Contenir les limites de la tache urbaine en amont des reliefs, y maintenir l'activité agricole : fort impact visuel des constructions situées en lisières de boisements.</p>

Villages concernés :

Chaponost	Montagny	Soucieu-en-Jarrest
Chassagny	Mornant	Vourles
Dommartin	Orliénas	
Millery	Saint-Andéol-le-Château	

Exemple du village de Soucieu-en-Jarrest



Village de Soucieu-en-Jarrest vu depuis Le Violon : Vallon du Furon



Vue de Mornant depuis le quartier de La Petite Plaine :



Orliénas vu depuis Taluyers : Vallon du Merdanson

STRUCTURES ORIGINELLES

Silhouette du centre historique :
Implantation sur un plateau en rebord d'un vallon. Urbanisation ramassée avec position dominante sur la rivière dégageant ainsi un maximum de terre à l'agriculture sur le plateau.

Hameaux et fermes isolées : Situation déterminée par la présence d'eau ou en bordure d'un axe routier secondaire.

Paysage agricole ouvert. Plateau cultivé, grande diversité des cultures et des paysages : maraîchage, grandes cultures, vergers...

Vallons boisés qui entaillent le plateau. Importance visuelle des ripisylves, facteurs de diversité environnementale (corridors biologiques...)

DYNAMIQUES

Silhouette du centre historique conservée côté rivière grâce aux contraintes de la pente (sauf dans le cas de Mornant où les pentes du vallon furent urbanisées)

Étalement urbain sans limites sur le plateau : étirement de la silhouette du centre historique, prolifération du pavillonnaire, perte de lisibilité des limites de l'enveloppe urbaine sur le plateau.

Développement de l'urbain aux dépens de l'activité agricole, enrichissement ponctuel.

Débordement de l'urbanisation au delà du vallon (cas de Mornant) : Apparition de nouveaux quartiers en face de l'enveloppe historique, de l'autre côté du vallon, sur le plateau.

ENJEUX

Préserver le vallon boisé : maintien d'un premier plan paysager et d'une ouverture visuelle sur le centre ancien.

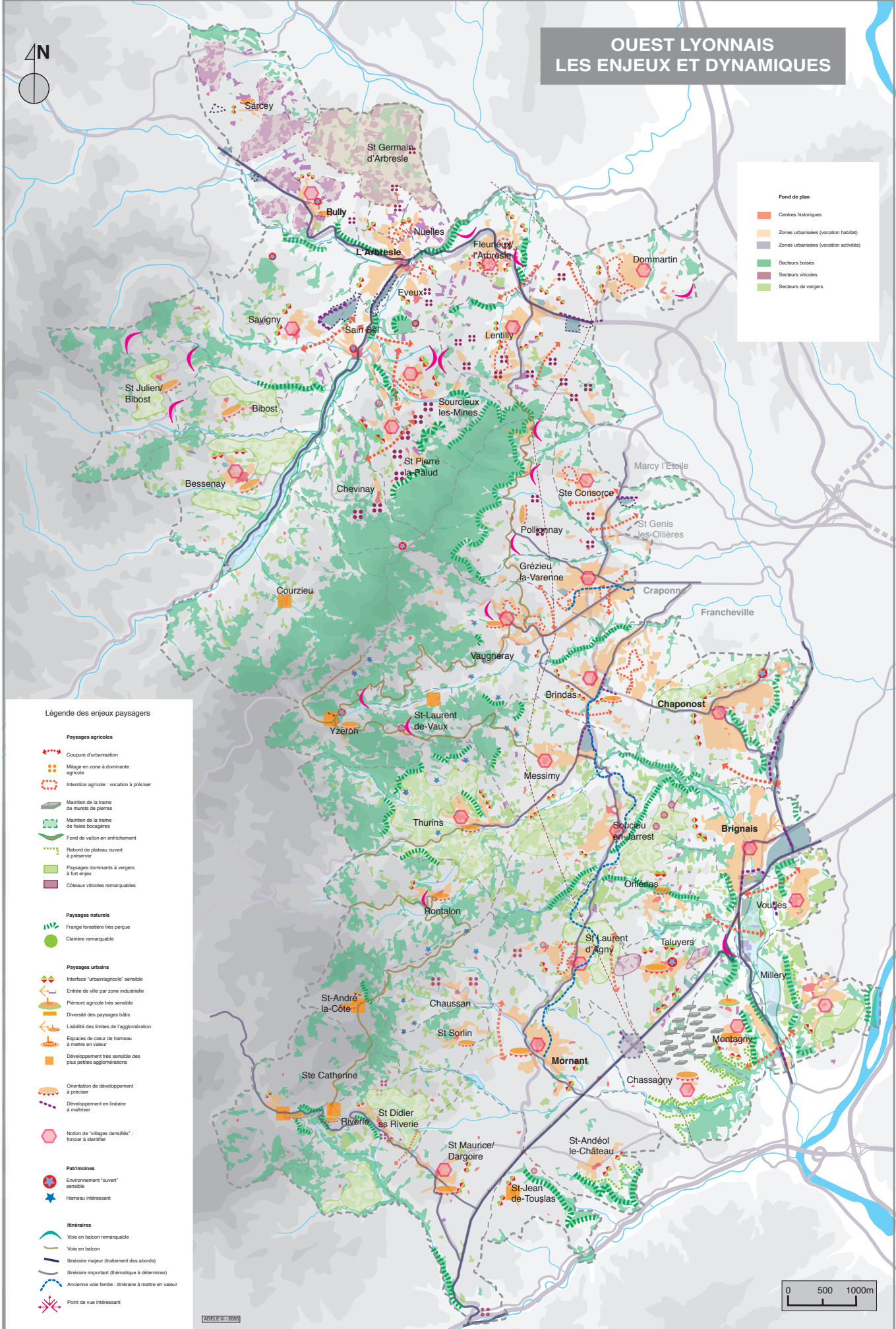
Maîtriser les unités bâties et leurs rapports d'échelle : préférer densifier les enveloppes urbaines existantes plutôt que de continuer à s'étaler sur le plateau, éviter le débordement de l'enveloppe urbaine de l'autre côté du vallon : forte covisibilité avec le centre ancien.

Agriculture face au développement urbain : Contenir les limites urbaines : privilégier la densification des "dents creuses" du tissu pavillonnaire sur le plateau.

IV.11 - L'assemblage de la carte des enjeux



OUEST LYONNAIS LES ENJEUX ET DYNAMIQUES



S Y N D I C A T D E L ' O U E S T L Y O N N A I S

C H A R T E P A Y S A G È R E
D E L ' O U E S T L Y O N N A I S

A D E L E ©

La Dauphine – Bât. 5
Av de Lattre de Tassigny
13 090 AIX EN PROVENCE



Juillet 2005